

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège

OCCITANIE

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

Découvrez le Contrat d'Engagement Jeune

Un nouveau parcours pour favoriser
l'accès à l'emploi des jeunes

Contactez-nous
04 66 89 09 34



MISSION LOCALE JEUNES

- ● 5, rue des Jardins du Souvenir |
- ● 30200 Bagnols sur Cèze |
- ● contact@mlj-gardrhodanien.com |
- ● www://mljbagnolssurceze.fr/ |



 Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE



« Les Missions Locales demeurent et demeureront les premières interlocutrices des jeunes demandeurs d'emploi. »

Cette citation du Ministère du Travail conforte la place des Missions Locales dans le cadre de la loi «Plein emploi» et de la mise en place de France Travail et du réseau pour l'emploi.

En effet, il y a plus de 40 ans que les Missions Locales ont été créées afin d'obtenir une politique et un service efficace face à l'insertion professionnelle des jeunes.

Les Missions Locales comme la nôtre se sont développées avec une offre de service nationale et une spécificité de déclinaison selon leur territoire respectant et développant une approche transversale de l'insertion des jeunes en réel partenariat avec les acteurs économiques, les centres de formation, l'Education Nationale et les politiques locales.

L'actualité de cette année 2023 a été fortement impactée par les diverses annonces autour de la mise en place de France Travail et de certaines craintes sur la perte de notre autonomie dans l'accompagnement des jeunes.

Ces réflexions ont permis de souder un peu plus le réseau des ML, autant par l'Association Régionale (ARML) que par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML).

Une activité de veille et de proposition forte par l'ensemble des directeurs des Missions Locales et des instances ont permis aujourd'hui en ce début d'année 2024, de mieux appréhender et connaître la véritable place des Missions Locales comme acteurs du «réseau pour l'emploi».

Nous nous organisons aussi départementalement pour être acteurs et forces de proposition dans le cadre de la loi « Plein emploi».

Notre Mission Locale a entamé, comme annoncé, une démarche de labellisation qui est un processus national. Cela va nous permettre d'optimiser et de mettre en avant notre offre de service.

Nous avons reçu, cette année, 751 nouveaux jeunes, une augmentation de 8 % face à 2022. Parmi les 1750 jeunes accompagnés, 448 ont intégré le dispositif CEJ ce qui nous a permis d'atteindre notre objectif.

La communication et les nombreux projets, tels que le déploiement du C.E.J, la mobilité européenne, le déplacement sur les forums saisonniers, les actions au sein de certains territoires autour de l'alternance et la présence sur les permanences ont permis une meilleure visibilité de la Mission Locale.

Avec une actualité souvent changeante de nos gouvernances et partenaires comme l'Etat, la Région et le Département, le pilotage sportif de la Mission Locale a su maintes fois faire face à certains aménagements pour pouvoir répondre au mieux à nos partenaires, aux jeunes et à leurs entrées dans certains dispositifs.

En Mission Locale, l'anticipation est de rigueur. Pour 2024, de nombreux projets apparaissent avec la continuité bien sûr des dispositifs existants.

Il faut être innovant au niveau des actions pour pouvoir attirer et satisfaire le maximum de jeunes et de partenaires.

Une collaboration avec France Travail dans le cadre du développement de l'alternance et de l'apprentissage est en cours avec l'organisation d'un forum « le Mai de l'apprentissage » qui aura lieu le 22 Mai 2024.

Dans le but d'« Aller vers », l'achat et l'animation d'une camionnette sont à l'étude. Cette plateforme mobile permettra de couvrir toutes les communes du territoire de la Mission Locale en organisant des actions de communication et en effectuant des entretiens individuels avec les jeunes.

Des déplacements et échanges sont prévus avec d'autres Missions Locales afin de voir et de s'enrichir des spécificités de chacune sous couvert de l'Association Nationale des Directeurs de Mission Locale (ANDML).

Des projets ciblant les mineurs vont se concrétiser dans le cadre de l'obligation de formation, de la lutte contre le décrochage scolaire, et cela particulièrement dans le cadre du Plan Pauvreté.

Au vu de cette année 2023 passée, et des projets et challenges à venir pour l'année 2024, je tiens à remercier et féliciter l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale ainsi que son directeur, qui ont contribué à cet accomplissement collectif, par leur énergie et leur motivation avec tous nos partenaires.

SÉBASTIEN BAYART

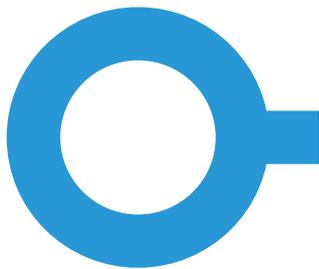
Président de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

Vice-Président Délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

FRÉDÉRIC COMBERNOUS

Directeur Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège





EN SAVOIR +
P.5

1^{ÈRE} PARTIE

En savoir +

La Mission Locale et
son territoire d'intervention

6

Le Siège social de la Mission Locale Jeunes
Gard Rhodanien - Uzège

7

Les Permanences

7

Les Témoignages

8

L'Organigramme

9

La Formation du personnel 2023

9

L'Offre de Services de la MLJ du Gard Rhodanien - Uzège

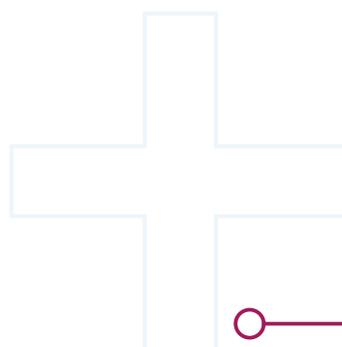
10

La Labellisation

12

La Communication

13



LE SIÈGE SOCIAL DE LA MISSION LOCALE JEUNES GARD RHODANIEN UZÈGE

Notre Mission Locale est implantée en plein centre-ville de Bagnols-sur-Cèze, au sein de l'Agglomération du Gard Rhodanien, sur 3 sites :

- › Au n° 5 où, en tant qu'acteur du Service Public de l'Emploi, nous proposons l'offre de service globale de la Mission Locale, dédiée aux jeunes, aux partenaires et aux employeurs du territoire,
- › Au n° 3, notre 2ème site, intégré en 2015, consacré principalement au dispositif CEJ. Cet espace est plus propice aux actions collectives ; ateliers TRE, préparations aux forums, recrutements ; et à l'accueil des partenaires dans le cadre du parrainage, de la formation ou d'interventions de professionnels,
- › Avenue Jean Perrin, notre 3ème site intégré en 2021, suite à l'augmentation des objectifs et à l'ouverture d'un kiosque Mobilité Européenne.

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

5 rue des Jardins du Souvenir
30200 BAGNOLS SUR CEZE

-

3 rue des Jardins du Souvenir
30200 BAGNOLS SUR CEZE

-

18 Avenue Jean Perrin
Résidence le Lorraine
30200 BAGNOLS SUR CEZE

-

Téléphone : 04 66 89 09 34

-

Ouverture : Lundi : 9h-12h / 13h-17h
Mardi : 13h-17h
Mercredi : 9h-12h / 13h-17h
Jeudi : 9h-12h / 13h-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h-15h

LES PERMANENCES

UZÈS



Animée par :

Mme Elodie GUERRERO, Mme Maryem ED DOUAYER
et Mme Charlotte GONZALEZ

Pôle 3E (Espace Entreprise Emploi)

Immeuble d'Alzon - Place des Cordeliers
30200 UZÈS
Tél. : 04 66 01 17 58

Ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h-17h • Mercredi : 9h-12h / 13h-17h
Jeudi : 9h-12h / 13h-17h

REMOULINS



Animée par :

Mme Charlotte GONZALEZ

Plateforme Emploi

4 rue Saint André
30210 REMOULINS
Tél. : 04 66 37 27 13

Ouverture

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h (semaines impaires)
Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

ROQUEMAURE



Animée par :

Mme Aïcha SAIFI

Relais Emploi Espace Clic
Place Châteauneuf
30150 ROQUEMAURE
Tél. : 04 66 82 98 38

Ouverture

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

PONT-ST-ESPRIT



Animée par :

Mme Stéphanie THOUMIEUX

Service Emploi Caserne Pépin

30130 PONT-SAINT-ESPRIT
Tél. : 04 66 90 58 52

Ouverture

Lundi : 13h30 - 17h



LES TÉMOIGNAGES

J'ai intégré la Mission Locale au mois d'avril 2023, pour réaliser mes périodes de stage lors de ma formation pour obtenir mon titre professionnel de conseillère en insertion professionnelle.

Durant cette période de stage, j'ai été intégré en observant les conseillères durant les entretiens d'accueil, de suivi, les ateliers et événements organisés.

L'équipe m'a fait confiance et m'a laissé réaliser, à la fin de cette période de stage, des entretiens d'accueil et de suivi des jeunes.

J'ai intégré l'équipe le 11 septembre 2023 et pris mon poste dès le premier jour pour pallier à l'absence d'une des conseillères. Cela m'a permis de mener des entretiens d'accueil dès le premier jour et de me familiariser avec le logiciel I-Milo rapidement. L'équipe s'est rendu très disponible pour me former et répondre à mes questions, car étant novice au poste, il m'est arrivé de ne pas avoir de réponse à apporter de suite lors de mes entretiens.

Chaque situation est différente et il faut savoir écouter, conseiller et orienter la personne au mieux selon sa situation.

Pour ce faire il est important de faire les recherches sur internet et de se référer à la connaissance de l'équipe qui, je le répète, aime partager son

savoir et former au mieux les nouvelles recrues.

Durant mon CDD, j'ai occupé le poste d'accueil téléphonique et physique de la ML et celui de conseillère généraliste.

Le poste de chargée d'accueil est très prenant car très diversifié dans ses missions. Concernant le poste de conseillère généraliste, l'offre de service est présentée au cours des entretiens. En ce qui concerne l'accompagnement, il y a toujours une démarche de recherche ou de réalisation d'action. Il faut être curieuse car cela demande toujours de rester informé sur les aides, les dispositifs, les partenaires.....

C'est un poste où l'administratif est très présent car chaque événement demande à être saisi et où toutes les saisies donnent un sens à l'accompagnement.

C'est un poste où l'on apprend tous les jours quelque chose de nouveau et où il faut savoir prendre de la distance car certaines histoires et accompagnements nous touchent. C'est un poste très enrichissant dans lequel je me sens vraiment soutenue par une équipe très avenante avec les nouveaux collaborateurs. »

Delphine,
conseillère en insertion sociale
et professionnelle.

« Au cours de mon intégration de 3 semaines en tant que Conseillère d'Insertion Professionnelle, j'ai eu l'opportunité d'explorer différentes activités et d'observer les pratiques de conseillères expérimentées.

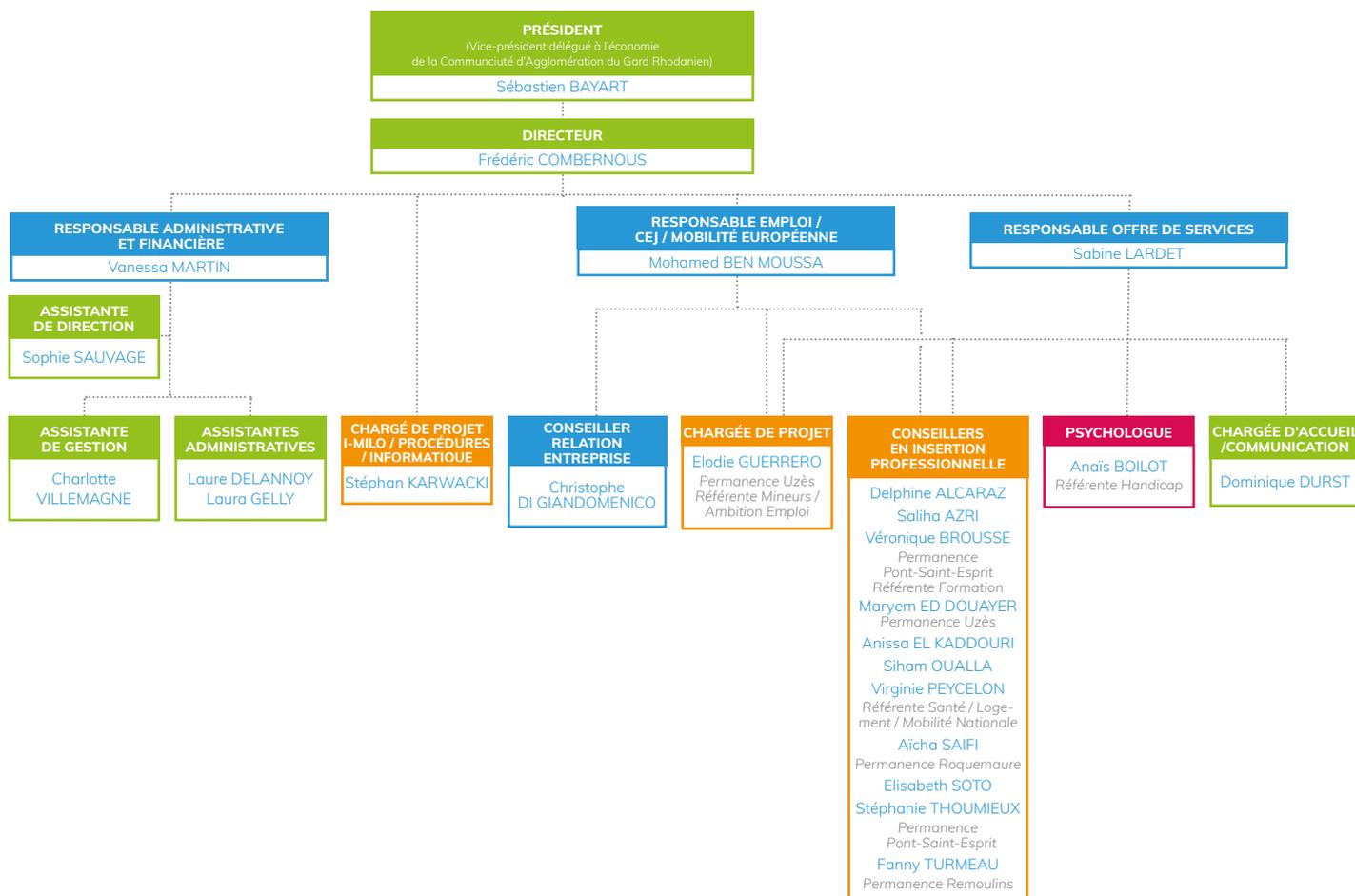
À ce jour en poste au sein de la MLJ, ma première expérience de 6 mois m'a permis de comprendre l'importance du rôle du conseiller dans le cadre du CEJ et à renforcer mon intérêt pour l'accompagnement des jeunes. De ce fait, je trouve une réelle satisfaction à exercer ce métier auprès des jeunes en CEJ, et je souhaiterais à présent diversifier mes compétences en explorant d'autres dispositifs d'accompagnement dans le futur. »

Anissa,
conseillère en insertion sociale
et professionnelle.



L'ORGANIGRAMME

L'équipe est composée de 24 personnes pour 22,82 ETP au 31 décembre 2023.



LA FORMATION DU PERSONNEL 2023

La Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège relève de la convention collective nationale des Missions Locales et PAIO. L'OPCO est UNIFORMATION, il regroupe les employeurs des domaines de l'insertion et de l'animation.

En 2023, 21 salariés ont bénéficié d'une formation pour 44 jours de formation soit 305 heures.

Formations relevant du Programme Régional et du Programme National de formation proposées aux Missions Locales :

- › Gestion de la motivation des jeunes reçus en ML
- › Accueillir & transmettre à ses pairs
- › Créer et animer des ateliers pour les jeunes reçus en ML

- › Les différentes formes d'emploi : mutation & évolution
- › L'accès au travail des mineurs
- › Accompagnement des publics jeunes & droit du travail
- › Formation CEJ
- › La dimension financière dans l'accompagnement des jeunes

D'autres formations ont également été proposées, comme :

- › Les habilitations électriques,
- › La Génération Z,
- › La préparation aux ateliers RGPD,
- › Les techniques pour communiquer avec impact
- › Le SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- › La Sensibilisation sur les discriminations dans le monde du travail.

La Mission Locale accompagne les J

Entreprises, Artisans, Commerçants, Associations, Collectivité

✓ Information Orientation

- ▷ Lieu d'échange avec une équipe de professionnels
- ▷ Aide au projet
- ▷ Information sur la mobilité, la santé, le logement et les droits

✓ Emploi Alternance

- ▷ CV et lettre de motivation
- ▷ Préparation aux entretiens
- ▷ Ciblage des entreprises, mise en relation avec les offres
- ▷ Stage d'immersion en entreprise
- ▷ Parrainage

✓ Formo

- ▷ Informatio
mèti
- ▷ Découverte
- ▷ Accès à la
- ▷ Aide à la r
du p



📍 5, rue des Jardins du Souvenir - 30200 Bagnols sur Cèze |
📧 contact@mlj-gardrhodanien.com | www://mljbagnolssurceze.fr/ |

Jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés.

Missions Locales : votre partenaire pour **l'Emploi et l'Alternance.**

Information

Informations sur les
marchés
des métiers
Formation
réalisation
projet

✓ Vie pratique

- ▷ Aide aux démarches administratives
- ▷ Santé
- ▷ Logement
- ▷ Mobilité locale et internationale

✓ Point Ecoute

- ▷ Entretiens individualisés
- ▷ Parler de soi
- ▷ Prendre confiance en soi
- ▷ Construire son projet professionnel



Contrat
d'Engagement
Jeune

Contrat d'Engagement Jeune

- ▷ Trouver un emploi, un métier
- ▷ Etre soutenu par la MLJ
- ▷ Recevoir une allocation pour faciliter votre quotidien !

04 66 89 09 34

LA LABELLISATION

QU'EST-CE QUE LA LABELLISATION ?

Un label est un élément d'identification qui différencie un produit, un service, une entreprise d'un(e) autre. Le label, un outil à disposition des Directeurs et Directrices de Missions Locales pour mobiliser leur équipe, piloter l'amélioration continue et renforcer le positionnement de la Mission Locale auprès de ses partenaires.

QUE REPRÉSENTE LA LABELLISATION POUR LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES ?

Pour un réseau, un label est un moyen de garantir et valoriser :

- > Les caractéristiques qui font sa spécificité : positionnement, valeurs, offre de service, ...
- > Le professionnalisme, la qualité du service rendu, de l'ensemble des structures du réseau.

De nombreux réseaux ont défini « leur label » pour :

- > Affirmer leur identité et leur spécificité,
- > Garantir la cohérence du réseau à l'échelle nationale,
- > Donner confiance aux financeurs et partenaires.

QUELLES SONT LES ÉTAPES ?



OÙ SE SITUE NOTRE MISSION LOCALE DANS CE PROCESSUS DE LABELLISATION ?

LES ÉTAPES DE LA LABELLISATION :



LA COMMUNICATION

Nous réalisons des actions de communication sur les réseaux sociaux, médias et supports locaux pour une information au plus près de notre public jeune, partenaires, et acteurs sociaux et économiques de notre territoire du Gard Rhodanien et de l'Uzège.

Nos actions de communication sont le reflet de notre offre de services, de notre actualité et de nos actions auprès des jeunes, des partenaires et acteurs sociaux et économiques sur notre territoire du Gard Rhodanien et de l'Uzège. Afin d'atteindre et d'aviser un large public, notre communi-

cation s'adapte et se développe sous différents formats tels que la radio, les affiches, les goodies...

Nous voulons remercier les supports médias tels que Midi Libre, Objectif Gard,

TV SUD, le Republicain d'Uzès, radio MIX et bien sûr les Agglomérations et les Municipalités pour leurs publications et le relais des informations.



Douze jeunes de la mission locale s'envolent à Prague pour un stage

FORMATION

Cinq d'entre eux dépendent de la mission locale de Bagnols. En République tchèque, ils effectueront un stage de quatre semaines dans le domaine professionnel qui les intéresse.

Chloé Lopez
chlopez@midilibre.com

C'est un voyage qu'ils attendent avec impatience alors qu'ils ne se connaissent pas encore il y a quelques semaines. Douze jeunes qui dépendent des missions locales du Gard rhodanien, dont cinq de celle de Bagnols, s'envolent le 4 mai direction Prague. Ils resteront dans la capitale de la République tchèque pendant quatre semaines pour réaliser un stage en rapport avec leur projet professionnel.

Ce voyage est proposé dans le cadre du projet de mobilité Erasmus + en collaboration avec la région Occitanie et la maison de l'Europe. « Les douze personnes qui partent ont signé un contrat d'engagement jeune (CEJ).

Ils bénéficient donc d'une allocation qu'ils perçoivent pendant leur séjour », explique Mohamed Ben Moussa, référent CEJ et mobilité européenne à la mission locale jeunes de Bagnols. En tant que chargé de projet, il s'est rendu la semaine dernière à Prague pour rencontrer l'association Artykel qui va accueillir le groupe. « Cette visite préparatoire sert à sécuriser le parcours avant leur arrivée. Elle permet aussi de rencontrer les entreprises dans lesquelles les jeunes vont travailler et de définir précisément leurs missions. »

Un certificat europass délivré à l'issue du voyage
Les jeunes se préparent aussi de leur côté en participant à des ateliers de citoyenneté européenne et de linguistique. Ils ont même



Frédéric Combernous, directeur de la MLJ, et Mohamed Ben Moussa, ont orienté Robin, Charline, Maëlys, Steve et Micaël dans leur projet.

eu un cours de Tchèquie pour apprendre les bases. « On a vraiment hâte de partir, insiste Maëlys, 19 ans, qui travaillera sur place avec l'association Arkenyl en tant que photographe. Je n'ai jamais voyagé de ma vie. C'est donc une première pour moi et, en plus, dans la ville que j'ai toujours voulu visiter. » Steve effectuera son stage dans une

ferme pédagogique, Robin dans un hôtel, Charline dans une crèche et Micaël collaborera avec une styliste. Une certification europass leur sera délivrée à leur retour, le 5 juin prochain. Ce document décrit les compétences et les connaissances acquises lors d'une formation professionnelle effectuée dans les pays de l'Union européenne.

LE DOSSIER EMPLOI - FORMATION

UNE OFFRE DE SERVICE VARIÉE À LA MISSION LOCALE JEUNES GARD RHODANIEN UZÈGE

La MLJ Gard rhodanien Uzège accompagne plus de 2000 jeunes par an, sur le territoire.

« Son offre de service est très large », rappelle Frédéric Combernous, directeur de la MLJ Gard rhodanien Uzège. « Nous menons différentes actions auprès des jeunes, sur les volets de l'Emploi, la Formation et l'Alternance. Cette année 2023 a démarré sur les chapeaux de roues avec le dispositif du Contrat Engagement Jeune, sur le volet Accompagnement ».

Mis en place en 2022, le CEJ est un accompagnement personnalisé et renforcé, d'une durée de 6 à 12 mois, pouvant même être prolongé jusqu'à 18 mois. Grâce au CEJ, le jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé et d'une allocation mensuelle s'élevant jusqu'à 500€. « Au total, 445 Contrats Engagement Jeune



Frédéric COMBERNOUS, Directeur de la MLJ Gard rhodanien Uzège et Sébastien BAYART, Président de la MLJ Gard rhodanien Uzège

ont été signés, c'est un très bon bilan », détaille Frédéric Combernous.

Pour rappel, la Mission Locale Jeunes accompagne les jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés, dans leur recherche d'alternance, emploi ou formation. Pour accompagner au mieux ces jeunes, la MLJ mène des actions d'étude pour qu'employeurs et jeunes se correspondent. Pour cela, la MLJ Gard rhodanien Uzège et

son Président Sébastien Bayart, travaillent en partenariat avec des associations locales telles que GRISBI ou le Collectif, ainsi qu'avec l'Agglo et la Ville de Bagnols, dans le domaine de l'Alternance.

L'action de la MLJ participe au développement économique, en renseignant la jeunesse... alors soyez curieux, la Mission Locale Jeunes est là pour vous accompagner.

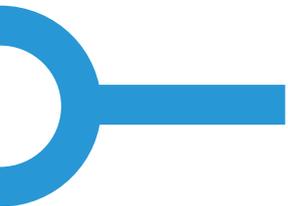
ZOOM sur les dates à retenir en 2023

- Mardi 14 mars : Forum au Pont du Gard
 - Mercredi 12 avril : Forum à Uzès
 - Mercredi 24 mai : Forum de l'Apprentissage, à la salle Multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze.
- Dans le cadre de cette journée, les visiteurs auront l'occasion de découvrir l'exposition Itinéraires d'Apprentissage, en partie réalisée par la direction opérationnelle du Campus des métiers et des qualifications, partenaire de la MLJ Gard rhodanien Uzège (sous gouvernance de la DDETS).

Infos pratiques, où se rendre ?

- **Bagnols-sur-Cèze**
5 et 3 rue des Jardins du Souvenir
18 avenue Jean Perrin
04 66 89 09 34
- **Pont-Saint-Esprit**
Caserne Pépin (Service Emploi)
04 66 90 58 52

Retrouvez les permanences sur le territoire et toutes les actualités sur www.mlj-gardrhodanien.com Facebook : Mission Locale Jeunes bagnols sur cèze



SYNTHÈSE

1 750

JEUNES
ACCOMPAGNÉS

LES JEUNES

48% ONT AU MOINS
UN CAP

37% ONT AU MOINS
LE BAC

1 106

JEUNES ONT ACCÉDÉ
À UN EMPLOI,
UNE FORMATION
OU UN CONTRAT EN
ALTERNANCE

751
NOUVEAUX
JEUNES

1 252 962 €

D'AIDES FINANCIÈRES
PUBLIQUES ATTRIBUÉES
AUX JEUNES

dont allocations CEJ : 1 161 943 €

LA MLJ
24 COLLABORATEURS

1 970 038 €

BUGDET

LES ENTREPRISES

52 ENTREPRISES
PARTENAIRES
ACTIFS

LE TERRITOIRE

119 938 HABITANTS
86 COMMUNES



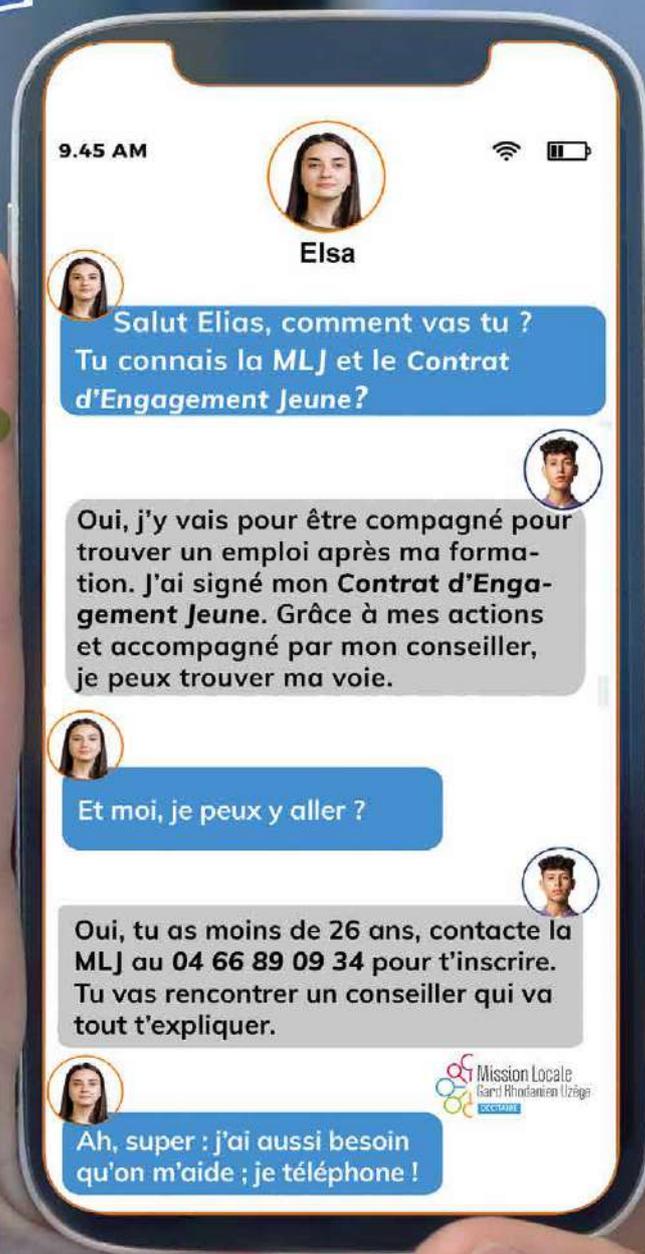
2ÈME PARTIE

Rapport d'activité 2023

1. Le public	19
1.1 Le premier accueil	19
1.2 L'accompagnement	20
2. Entrées en situation	21
2.1 L'emploi	21
2.2 L'alternance	22
2.3 Le projet professionnel	24
2.4 La formation	25
2.5 Le service civique	28
3. Dispositifs	30
3.1 Le Contrat d'Engagement Jeune	30
3.2 Le PACEA	32
3.3 Le Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi	33
3.4 L'obligation de formation	34
3.5 Le Parrainage	35
4. Actions	36
4.1 La plateforme emploi	36
4.2 Les actions emploi 2023	36
4.3 Erasmus - Projet « Partir pour mieux revenir »	38
4.4 L'action politique de la ville - Public QPV	39
5. La vie quotidienne	40
5.1 Domaine social	40
5.2 Point Écoute / Témoignage accompagnement	40
5.3 Point Écoute Jeunes / Génération Santé	40
5.4 Le Fonds d'aide aux Jeunes	41
5.5 La Plateforme Mobilité	41
5.6 Rencontres gourmandes	41
5.7 Le Parcours Santé / ARS CPOM	41
6. Partenariats	42
6.1 L'Éducation Nationale	42
6.2 Les chantiers d'insertion et éducatifs	42
6.3 La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et la mairie de Bagnols-sur-Cèze	43
6.4 Le Collectif, Grisbi, Cyclium	43
6.5 Handiwork	43

CEJ : Un parcours pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes

Contrat
d'Engagement
Jeune



Pour les jeunes de 16 et 25 ans, non scolarisés

1. LE PUBLIC

1.1 LE PREMIER ACCUEIL

751 JEUNES ONT ÉTÉ REÇUS EN 1^{ER} ACCUEIL dont **13,4%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou pour un entretien de diagnostic avec un conseiller qui repère les difficultés rencontrées et les solutions mobilisables pour y répondre. Les premiers accueils sont les jeunes reçus pour la première fois et inconnus jusqu'alors.

La Mission Locale a choisi d'accorder une attention particulière à l'accueil des jeunes :

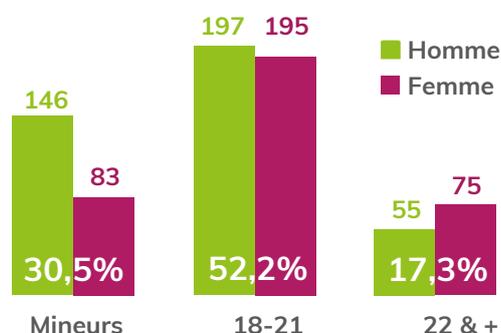
- › Ils sont reçus sur rendez-vous pour éviter l'attente et gérer les flux,
- › L'accueil a été confié à un conseiller en insertion professionnelle afin que les demandes ne nécessitant pas le recours au conseiller référent puissent être immédiatement traitées,
- › Les temps d'entretien ne sont pas interrompus.



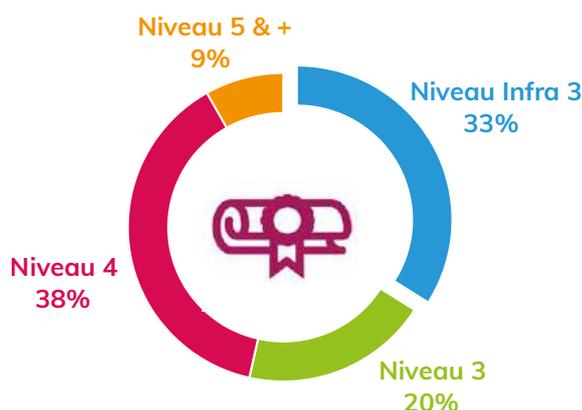
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

	Sans diplôme	
	Niveau BAC+2 et supra	6
Niveau BAC	62	
Niveau V BEP/CAP	61	
1ère année BEP/CAP et infra	169	
Diplômés	BAC+2 et supra	58
	BAC	218
	CAP/BEP	78
	Niveau validé infra	99

1.2 L'ACCOMPAGNEMENT

1 750 JEUNES ACCOMPAGNÉS

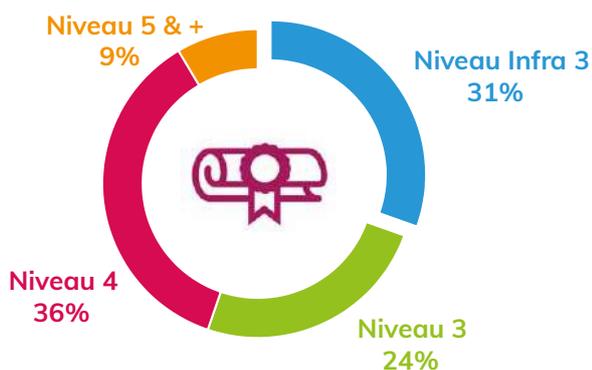
(1^{ers} accueils compris)

dont **15%** issus des Quartiers
Prioritaires de la Ville.

13 679 évènements

Un jeune est accompagné sur une période, si au moins
1 évènement de nature entretien, atelier ou information
collective a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

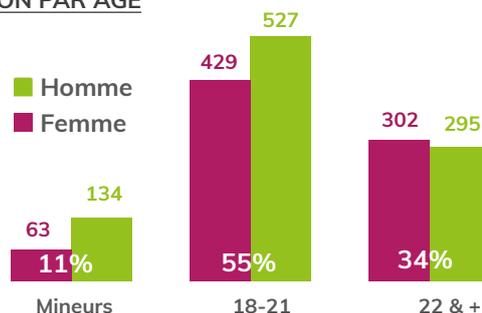
RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

Sans diplôme	Niveau BAC+2 et supra	13
	Niveau BAC	118
	Niveau BEP/CAP	148
	1ère année BEP/CAP et infra	305
Diplômés	BAC+2 et supra	135
	BAC	471
	CAP/BEP	244
	Niveau validé infra CAP/BEP	226



2. ENTRÉES EN SITUATION

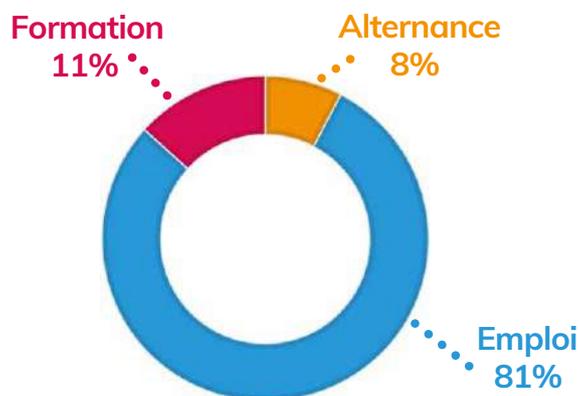
2 355 ENTRÉES EN SITUATION*

(*Situations emploi, formation ou alternance)

1 106 jeunes ont accédé à un emploi, une formation ou un contrat en alternance :

- › 1 915 périodes de travail ; ce sont essentiellement des CDD. Ils constituent une expérience professionnelle capitalisable, une source de revenus pour financer le permis et donc un premier pas vers l'accès à un emploi durable.
- › 254 entrées en formation.
- › 186 entrées en alternance.

RÉPARTITION PAR TYPE DE SITUATION



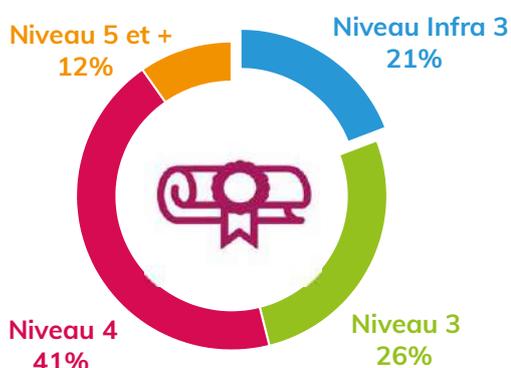
2.1 L'EMPLOI

1 915 ENTRÉES EN EMPLOI pour **696** jeunes dont **14%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

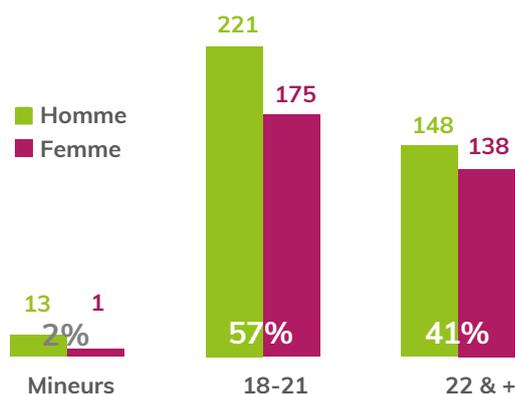
RÉPARTITION PAR GENRE



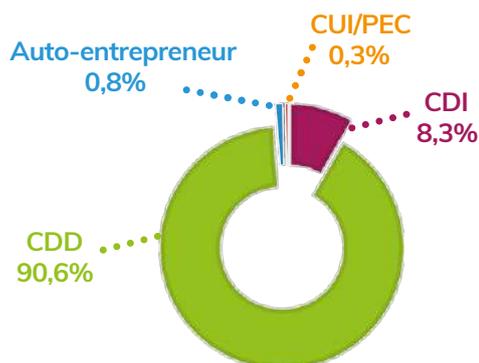
RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT



2.2 L'ALTERNANCE

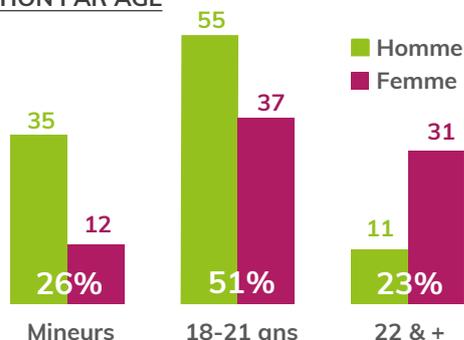
181 JEUNES EN ALTERNANCE
dont **8%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le contexte particulier du territoire Gard Rhodanien – Uzège, lié à la faible présence de CFA et de promotion de ce mode de formation sur ce territoire, autant au niveau des jeunes demandeurs, qu'au niveau des entreprises et des partenaires, nous a fortement motivé pour continuer notre engagement de 2016 sur cet axe de promotion et de rapprochement vers les partenaires. Le partenariat établi entre la Mission Locale et les CFA environnants permet d'avoir un échange réciproque sur la connaissance et le partage des offres d'apprentissage sur le territoire.

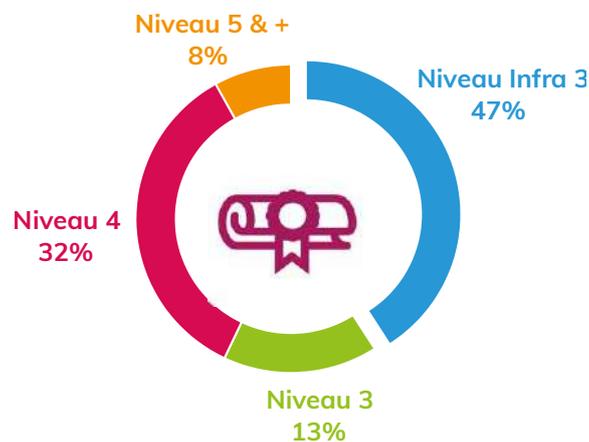
RÉPARTITION PAR GENRE



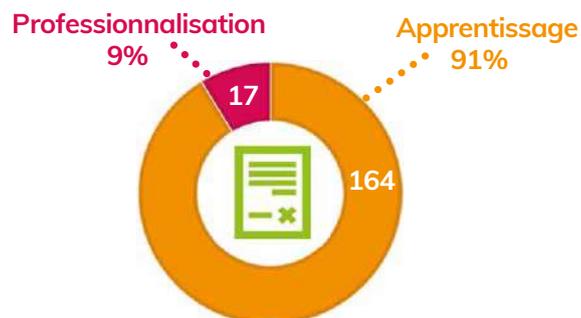
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT





Pour les jeunes
de 16 à 25 ans



Action Apprentissage

En partenariat avec Pôle Emploi

Le mercredi 27/09/2023

14h à 16h30

A la Mission Locale de Bagnols sur Cèze

**Mission Locale Jeunes
Gard Rhodanien Uzège**
5, rue des Jardins du Souvenir |
30200 Bagnols-sur-Cèze |

Venez nous rencontrer !

04 66 89 09 34

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |



2.2 LE PROJET PROFESSIONNEL

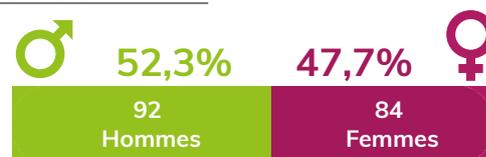
Des outils sont utilisés pour la détermination du projet professionnel : tests d'orientation, documentation CIDJ, sites d'orientation, vidéos métiers, formations et PMSMP.

2.2.1 LES PÉRIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

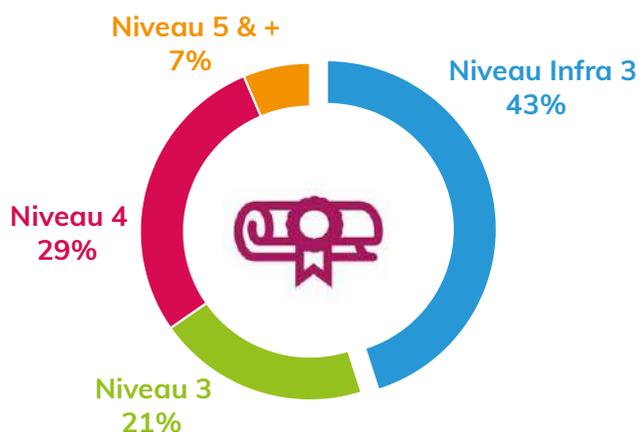
243 PMSMP ONT ÉTÉ RÉALISÉES
pour **176** jeunes
dont **13%** issus des Quartiers
Prioritaires de la Ville.

Ces immersions en entreprise permettent soit de découvrir un métier, soit de confirmer un projet, ou d'initier une démarche de recrutement.

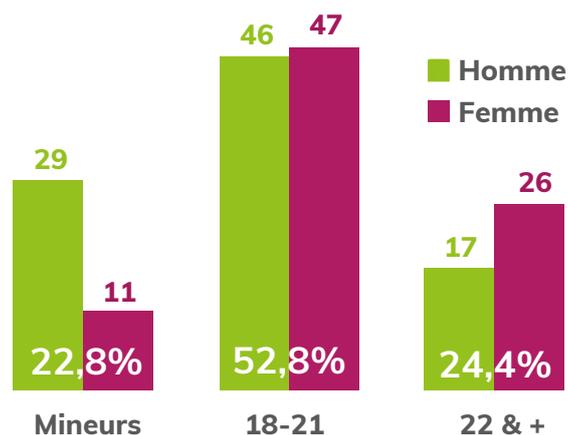
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR ÂGE



2.2.2 LES FORMATIONS PRÉ-QUALIFIANTES FINANCÉES PAR LA RÉGION

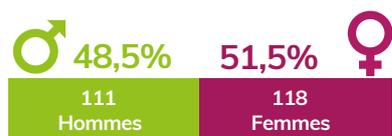
Ces dispositifs pré-qualifiants permettent de construire un projet professionnel, d'acquérir des compétences de base, des premiers gestes professionnels ou à préparer le cas échéant à un retour en formation.

PROGRAMMES PRÉ-QUALIFIANTS		
Lutte contre l'illettrisme LECTIO	Ecoles de la 2 ^e chance Régionale	Projet PRO
Public Tout statut (y compris les non demandeurs d'emploi)	Public 18-25 ans avec dérogation possible pour 26-30 ans	Public Demandeur d'emploi*
Pas de rémunération	Ouvre droit à rémunération	Ouvre droit à rémunération

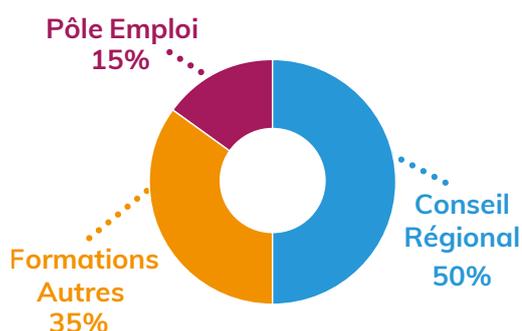
2.3 LA FORMATION

254 ENTRÉES EN FORMATION POUR **229** JEUNES
dont **14%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

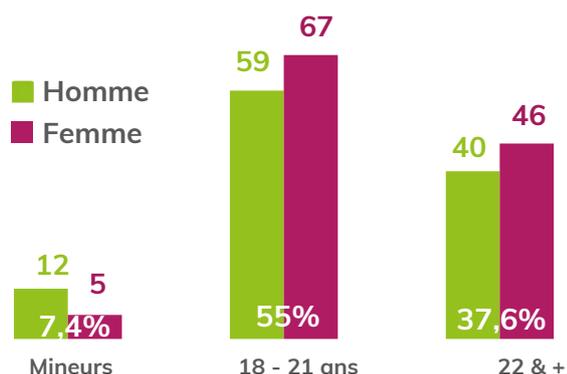
RÉPARTITION PAR GENRE



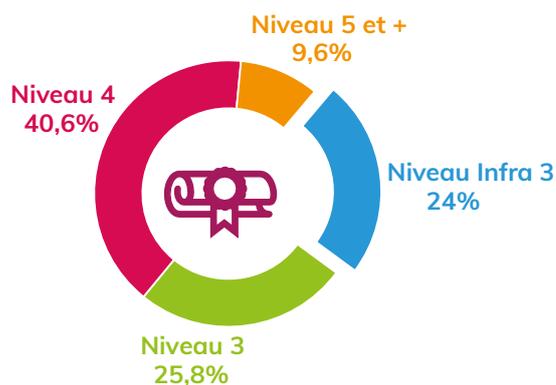
RÉPARTITION PAR FINANCEUR



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



2.3.1 LES FORMATIONS FINANCÉES PAR LA RÉGION - LE PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

126 ENTRÉES EN FORMATION RÉGION POUR **121** JEUNES
dont **13%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

La Région développe « Le Plan Régional de Formation » (PRF) pour répondre à la fois à la demande des demandeurs d'emploi et aux besoins de l'économie régionale.

Les objectifs sont :

- › Apporter une réponse aux publics avec des pédagogies différenciées, progressives, à temps partiel, en distanciel,
- › Sécuriser les parcours et renforcer les passerelles entre les dispositifs pré-qualifiants et qualifiants,
- › Maintenir une offre de proximité tenant compte des spécificités des territoires,
- › Offrir aux demandeurs d'emploi des actions courtes de renforcement des compétences et de préparation aux concours.

2.3.1.1 LES DISPOSITIFS DU PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

• Qualif PRO :

› Parcours Qualifiants :

- Formations certifiantes pour préparer une certification inscrite au Répertoire National des Certifications
- Formations Professionnalisantes pour développer des compétences en vue d'un accès direct à l'emploi.

› Compétences Plus : Qualifications transverses pour acquérir des compétences spécifiques en adéquation avec les exigences et l'évolution des métiers (logiciels, langues, Caces,...) ; pour préparer les examens d'entrée dans les formations du secteur sanitaire et social.

• ForproSup :

› formations relevant de l'enseignement supérieur (université, école d'ingénieurs, CNAM,...).

• Innov'Emploi Recrutement :

› pour les entreprises qui ne trouvent pas de personnels formés, formations directement articulées avec des offres d'emploi.

• Innov'Emploi Expérimentation :

› formations financées à titre expérimental et offrant des modalités pédagogiques originales ou innovantes.

• Sanitaire et social :

› formations dans les domaines du social, du sanitaire ou du paramédical, ouvertes aux étudiant.e.s et aux demandeurs/ses d'emploi.

2.3.1.2 LE CO'PASS

Le Comité PASSerelles (CO'PASS) a pour objectif de sécuriser les parcours de formation et de favoriser les passerelles entre le préparatoire et le qualifiant.

Il fonctionne sur un mode collégial avec les prescripteurs du territoire, les organismes de formation prestataires référencés et les services de la Région.

Des **CO'PASS thématiques**, comme la formation supérieure et la radicalisation, sont organisés en complément des CO'PASS Techniques ainsi que des réunions flash.

Les Réunions Flash :

Pour optimiser la saturation des actions de formation et les prescriptions, il a été décidé d'organiser régulièrement des réunions flash en visioconférence avec tous les prescripteurs pour faire un point sur les sessions en déficit de prescription dans le Gard.

2.3.1.3 OUIFORM

Les Missions locales accompagnent les jeunes dans leur projet professionnel et facilitent leur entrée en formation (positionnement et suivi de formation).

OUIFORM est un outil de **dématérialisation** de positionnement des individus sur une formation professionnelle.

Il permet de :

- › Rechercher les formations jusqu'au niveau national,
- › Positionner les individus sur des formations,
- › Consulter en temps réel les places disponibles, ainsi que les financeurs associés,
- › Prendre rendez-vous en ligne, et de partager directement l'information avec les autres opérateurs du CEP et l'organisme de formation,
- › Fournir une information fiable et claire à l'individu,
- › Suivre un individu tout au long de son parcours de formation.

2.3.1.4 LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

« Le droit à la formation tout au long de la vie est un axe fort de l'évolution professionnelle de chacun »



Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'information et d'orientation, la MLJ est un intervenant de 1^{er} niveau d'information sur le CPF.

Le Compte Personnel de Formation est un dispositif en constante évolution qui demande à l'équipe technique une veille active.

Pour un projet de formation qui ne trouve pas de réponse dans les formations financées par la région ou pôle emploi, chaque jeune est :

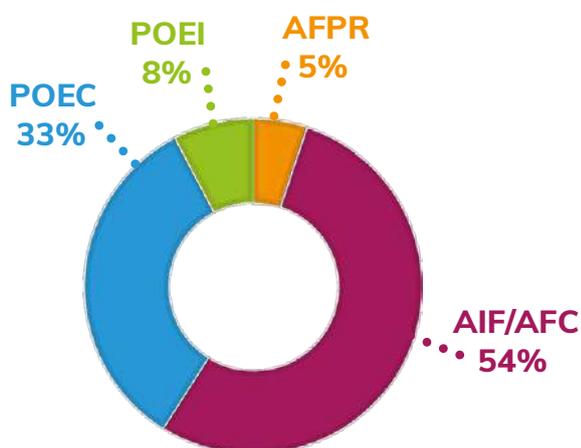
- › Sensibilisé au rôle du CPF dans le montage financier de son projet,
- › Accompagné dans la phase de création de son compte,
- › Accompagné dans le repérage des formations et des organismes.

2.3.1.5 LES FORMATIONS ET MESURES PÔLE EMPLOI

Les conseillers accompagnent les jeunes dans l'accès aux formations et mesures Pôle Emploi : AFC, POE, AIF.

39 ENTRÉES EN FORMATION PÔLE EMPLOI POUR 37 JEUNES

Types de situation	Nombre de jeunes entrés en situation
AFPR	2
AIF/AFC	21
POEC	13
POEI	3



2.3.2 L'EPIDE

L'EPIDE est un dispositif national déployé en 2021 sur le territoire gardois à la Grand'Combe et devient le 2^{ème} EPIDE en région Occitanie. Avec une capacité d'accueil de 150 jeunes, ce lieu a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui ont au maximum un CAP ou un BEP et qui n'arrivent pas à trouver un travail.

À l'EPIDE, du lundi au vendredi, les volontaires qui le rejoignent sont hébergés, nourris et habillés grâce à une tenue uniformisée. C'est un outil pertinent pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi qui permet de travailler les savoir-être et la mobilité.

Les jeunes du territoire pourront être orientés sur ce dispositif dans le Gard, jusque-là les centres EPIDE les plus proches étaient Marseille, Toulouse et Lyon.

L'ensemble de l'équipe conseiller a visité le centre Epide. L'objectif de cette visite est de mieux maîtriser ce dispositif pour le présenter aux jeunes.



2.4 LE SERVICE CIVIQUE

27 JEUNES ENTRÉS EN SERVICE CIVIQUE
dont **18%** issus des Quartiers Prioritaires
de la Ville.

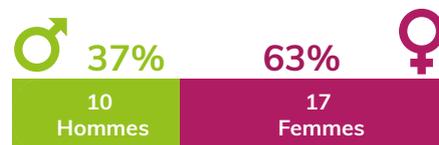
Le Service Civique vise à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres.

Lever pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger.

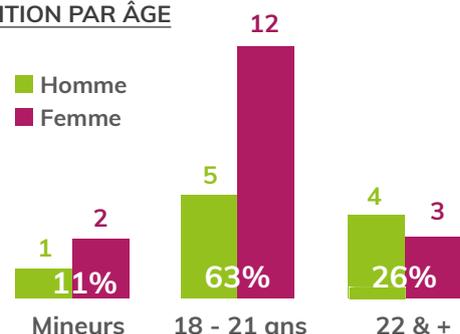
Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans neuf domaines différents, reconnus prioritaires pour la Nation :

- > Education,
- > Solidarité,
- > Santé,
- > Culture et loisirs,
- > Environnement,
- > Développement international et humanitaire,
- > Mémoire et citoyenneté,
- > Sports,
- > Intervention d'urgence en cas de crise.

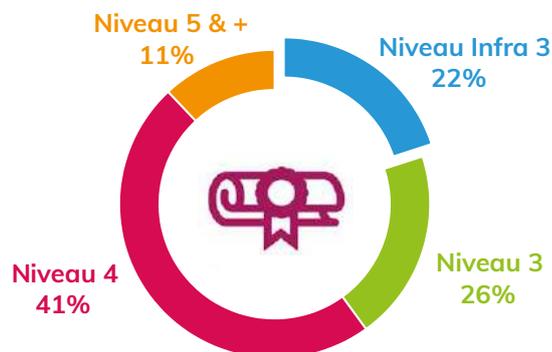
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU





Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir* !

Mission Locale :

une seule adresse pour
tous vos projets.

04 66 89 09 34



SIEGE SOCIAL ♦

5, rue des Jardins du Souvenir - BP 21040 | 30201 Bagnols-sur-Cèze Cedex |

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

Information / **Emploi** / **Formation** / **Contrat d'Engagement Jeune** / **Vie pratique** / **Santé**

3. DISPOSITIFS

3.1 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose un accompagnement individuel et intensif, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes et il est mis en œuvre par Pôle Emploi et les Missions Locales.

448 ENTRÉES
EN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE
dont **19%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

- › **Un diagnostic initial approfondi** permettant de mieux comprendre la situation du jeune, ses motivations et compétences, ses difficultés d'accès à l'emploi durable et ses souhaits en matière d'emploi,
- › **Un parcours intensif et personnalisé** pouvant durer jusqu'à 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi), avec au minimum 15 à 20 heures d'activités par semaine tout au long du parcours, comprenant des actions individuelles, collectives et en autonomie encadrée,
- › **La possibilité de bénéficier de l'ensemble de l'offre de services de Pôle Emploi et des Missions Locales** ainsi que d'actions structurantes durant le parcours,
- › **Un suivi par un conseiller référent dédié**, avec des points réguliers,
- › **Le versement d'une allocation** pouvant aller jusqu'à 528 € par mois en fonction de l'âge du bénéficiaire, de ses ressources ou celles de son foyer et à la condition du respect des engagements de son contrat,
- › **La mise à disposition d'une application numérique** pour faciliter la relation entre le jeune et son conseiller.

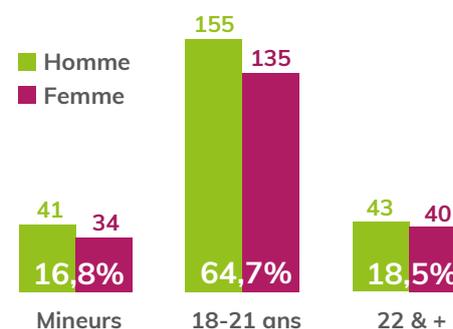
À qui s'adresse le Contrat d'Engagement Jeune ?

- › **Aux jeunes de 16 à 25 ans révolus** qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable
- › Pour les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, la limite d'âge est portée à 29 ans révolus.

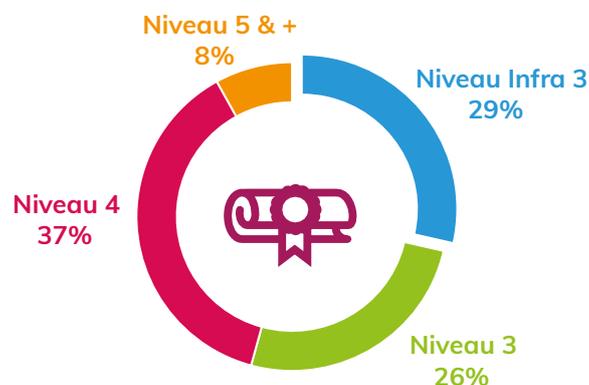
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



Qu'est-ce qui est proposé aux jeunes qui entrent en Contrat d'Engagement Jeune ?

Les jeunes bénéficient au minimum de 15 à 20 heures par semaine d'activités individuelles, collectives et en autonomie encadrée.

- › La détermination d'un projet,
- › La recherche d'une formation,
- › Le développement de compétences en accédant à la formation (projet qualifiant, projet ERASMUS...),
- › La recherche de solutions d'emploi,
- › Des accompagnements spécifiques : parrainage, EPIDE, Ecole de la 2nd chance...,
- › Des missions d'utilité sociale, comme le Service Civique.

La Mission Locale propose également un programme d'ateliers collectifs. Les jeunes se positionnent en fonction du diagnostic et de l'avancée de leur accompagnement. Les différentes thématiques des ateliers sont :

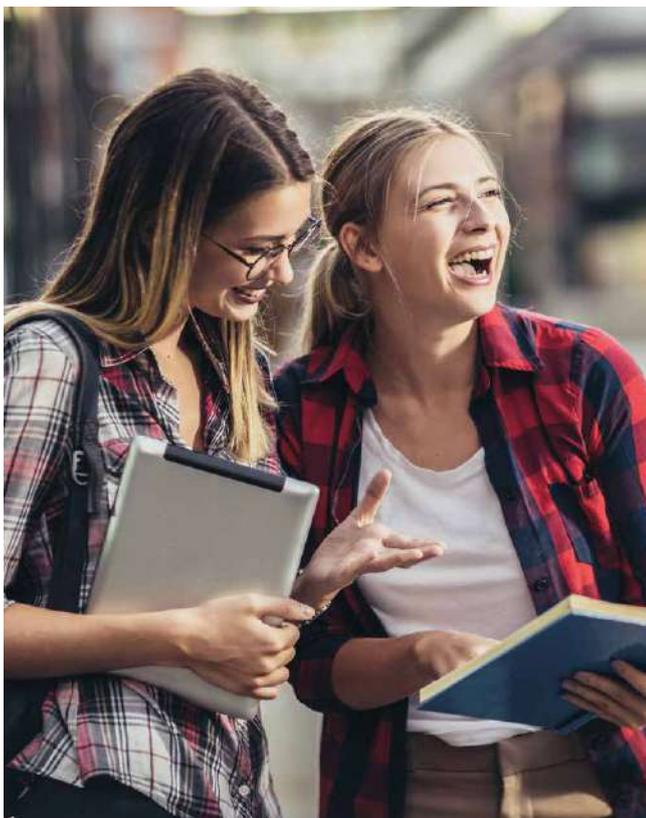
- L'emploi : Savoir rechercher un emploi, maîtriser les outils de la recherche d'emploi, réussir un entretien...,
- Le projet professionnel : Déterminer des pistes professionnelles, découvrir des secteurs d'activités,

- Le sport,
- La santé : la sécurité sociale, faire un bilan de santé et les ateliers cuisine,
- Le logement, le budget,
- La Citoyenneté : Connaître son territoire, sa ville avec des jeux de piste organisés par l'Office de Tourisme et réaliser sa déclaration d'impôt.

En outre, les jeunes bénéficient de points d'étapes réguliers avec leur conseiller référent, incluant des entretiens hebdomadaires et des points d'étapes mensuels.

Qui peut bénéficier de l'allocation financière du Contrat d'Engagement Jeune et quel est son montant ?

L'allocation est **calculée en fonction de l'âge du jeune, de ses ressources ou de celles de son foyer**. Elle est conditionnée à l'assiduité et à l'engagement du jeune dans son parcours. Elle peut s'élever à 528 € par mois. Pour les mineurs elle est de 211,20 €.



Témoignage de Manon actuellement en CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance en Apprentissage avec la Mairie de Bagnols-sur-Cèze

« En écoutant mon entourage, j'ai pu découvrir la Mission Locale et ses aides. En effet, étant arrivée dans une période compliquée, la découverte de la MLJ et donc mon entrée en CEJ m'ont permis de remonter la pente et de me recentrer sur mon projet professionnel. Grâce aux ateliers mais surtout aux stages, j'ai pu découvrir que j'aimais travailler avec les enfants. Notamment lors de l'immersion avec les FRANCAS à Remoulins en observant le métier d'animation. Grâce à mon conseiller, j'ai pu entamer le Bafa et découvrir en profondeur le métier de l'animation. Mon conseiller m'a signalé que la Mairie de Bagnols-sur-Cèze cherchait un apprenti en CAP AEPE, il m'a encouragé à postuler et m'a préparé pour l'entretien. Depuis, je suis en Apprentissage au sein de la Mairie de Bagnols-sur-Cèze à l'école Jules Ferry. Je remercie la Mission Locale de m'avoir poussé à aller jusqu'au bout. Je remercie aussi mon conseiller de m'avoir accompagné dans mon parcours CEJ. Si je devais conseiller un jeune en difficulté (comme j'ai pu l'être) je lui parlerai de la Mission Locale. »

3.2 LE PACEA

525 ENTRÉES EN PACEA
dont **13%** issus des Quartiers Prioritaires
de la Ville.

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) constitue un cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes.
Il est un droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, ajustable et graduable en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune.

Déroulement du dispositif PACEA

Diagnostic préalable :

Un diagnostic approfondi est systématiquement mis en place avant toute entrée en PACEA. Il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

Contractualisation du PACEA :

L'engagement des jeunes dans ce parcours contractualisé se matérialise par un contrat d'engagements réciproques qui se compose de phases d'accompagnement successives qui peuvent varier dans leur durée et leur intensité.
Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune, assortis d'un plan d'actions pour les atteindre.

La durée du PACEA est de deux ans, avec une possibilité de solliciter une aide financière pour aider le jeune dans son parcours (aide soumise à l'enveloppe financière attribuée par l'Etat).
Le PACEA prend fin lorsque l'autonomie du jeune est acquise et que sa situation ne nécessite plus un accompagnement renforcé.

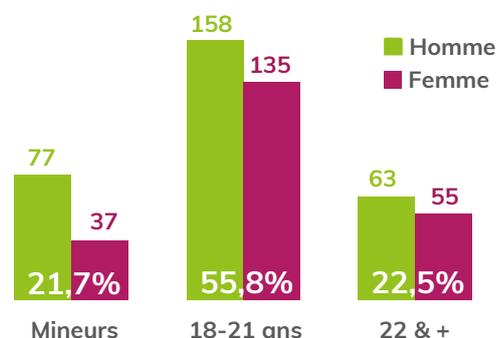
Le montant de l'aide attribuée aux jeunes a été de 91 019 € pour des demandes :

- › d'aide à la mobilité : code de la route, heures de conduite, assurance auto, déplacement en bus pour se rendre en formation,
- › de soutien au budget,
- › de soutien à la formation.

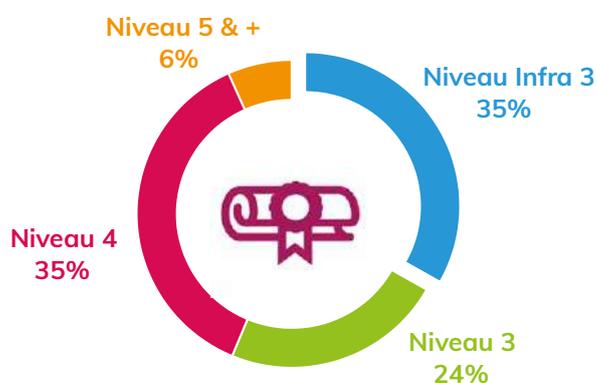
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



3.3 LE PARCOURS PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE)

En partenariat avec PÔLE EMPLOI

340 ENTRÉES EN PPAE
 dont **10%** issus des Quartiers Prioritaires
 de la Ville.

Notre accord de partenariat renforcé avec Pôle Emploi est une complémentarité d'intervention pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Ce sont pour 2023, 340 demandeurs d'emploi qui ont été reçus par la Mission Locale dans le cadre de cette cotraitance pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de proximité, facilitant ainsi leurs démarches d'insertion professionnelle.

Le partenariat a pour but de favoriser l'échange, le relai d'information, le partage de pratiques professionnelles entre le Pôle Emploi et la Mission Locale Jeunes, dans l'intérêt de l'efficacité de l'accompagnement du jeune.

Déroulement de l'action :

Sur Bagnols-sur-Cèze :

- › Au sein de Pôle Emploi, une présentation de l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale à destination des jeunes en situation d'inscription ou réinscription est effectuée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et à la connaissance des outils et des services mis à leur disposition. A la suite, le jeune est reçu en entretien individuel et il lui est proposé un accompagnement adapté à ses besoins (AIJ, PACEA, CEJ, suivi délégué...).
- › A la Mission locale, une orientation de certains jeunes pour acceptation par Pôle Emploi de ce type d'accompagnement conventionné est réalisée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et la connaissance des outils et des services mis à leur disposition.

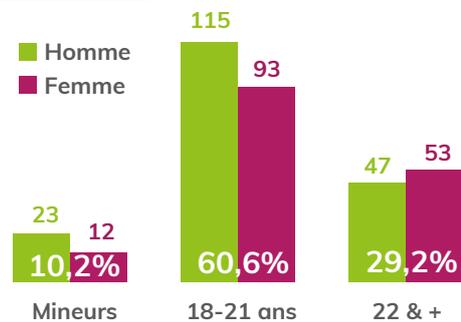
Sur Roquemaure et Uzès :

Pôle Emploi nous oriente les jeunes au fil de l'eau et nous leur proposons de les intégrer au PPAE.

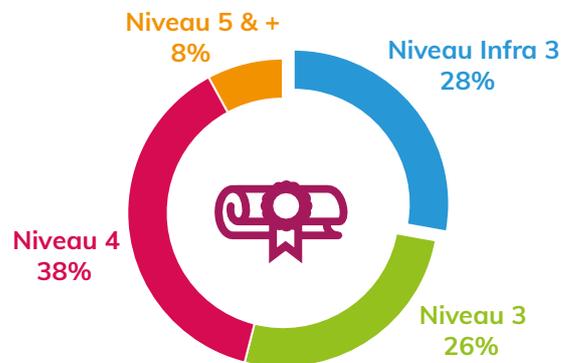
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



3.3 L'OBLIGATION DE FORMATION

RAPPEL > Dans le cadre de la loi "Pour une école de la confiance", la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION DE FORMATION ?

Près de 80 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et 60 000 mineurs ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi. Ils rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans le marché du travail et sont les premières victimes de la pauvreté.

L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.

Est concerné **tout mineur de 16 à 18 ans** :

- > **en situation de décrochage du système scolaire**
- > **diplômé ou non** et qui n'est ni en emploi ni en étude ni en formation.

UNE MOBILISATION DE LA MISSION LOCALE POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET DES SOLUTIONS VARIÉES.

Les missions locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, Pôle emploi, structures de rattachement scolaire (micro-lycées), écoles de la 2^e chance, etc...

UN PARCOURS POUR TROUVER DES SOLUTIONS

Entretien, diagnostic de sa situation... Tous les outils sont mis au service du choix du jeune.

L'entretien de situation : poser un diagnostic de la situation

L'entretien de situation permet de faire le point sur la situation du jeune et de l'orienter vers une structure pour la poursuite de son parcours.

À l'issue de l'entretien de situation, le conseiller doit proposer au jeune un **diagnostic approfondi**.

Construire un parcours grâce à un éventail de solutions

Le conseiller ou le référent construit un parcours **pouvant combiner plusieurs solutions** avec le jeune et son représentant légal.

Les principaux leviers d'action proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :

- > Un accompagnement dans l'orientation,
- > Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion,
- > Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité avec la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune,
- > Un accompagnement adapté aux jeunes de 16 – 18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation,
- > Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leur projet,
- > Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes ;
- > Des propositions de mission de Service Civique de proximité.

Le but est de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi, à l'apprentissage ou la formation.

74 jeunes ont été contactés suite aux traitements des listes transmises par l'Éducation Nationale.

Il en ressort, après une mise à jour des situations, que 30 jeunes ont été reçus en « 1^{er} accueil » et orientés vers l'accompagnement le plus adapté.



3.5 LE PARRAINAGE

30 JEUNES SUIVIS DANS LE CADRE DU PARRAINAGE
dont **13,3%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.
- Favoriser le partage d'expérience professionnelle, du savoir, utiliser son expertise et sa connaissance du secteur d'activité.
- Permettre au jeune filleul de se constituer un réseau professionnel et le mettre en relation avec les exigences de l'entreprise et du monde du travail.

L'animation du réseau :

L'objectif en début 2023 était de promouvoir le parrainage auprès d'employeurs et trouver de nouveaux parrains. A ce titre, nous sommes intervenus auprès d'une association d'employeurs du territoire Gard Rhodanien nommée GRISBI.

Grâce à l'investissement d'un parrain et d'une marraine, nous avons mené cette action avec brio. A l'issue de celle-ci, nous avons pu intégrer 4 nouveaux parrains et marraines.

Tout au long de l'année, nous avons maintenu le temps d'échanges par mail avec les parrains ainsi que nos différents partenaires sur le territoire, ce qui nous a permis d'augmenter le nombre de parrain.

En fin d'année, 3 nouveaux parrains sont aussi venus nous rejoindre.

Les compétences des parrains permettent de balayer une multitude de secteurs et de bénéficier de leur expertise métiers et de leur réseau.

Les parrains ont été invités à un moment de convivialité et d'échange en clôture de notre Assemblée Générale afin de rencontrer les conseillers de la Mission Locale Jeunes.

Déroulement du dispositif :

La durée de l'accompagnement est variable, entre 4 et 6 mois. Les contacts entre jeunes et parrains s'organisent librement au rythme qui leur convient (mail, téléphone, entretien) dans les locaux de la Mission Locale.

Les thématiques abordées :

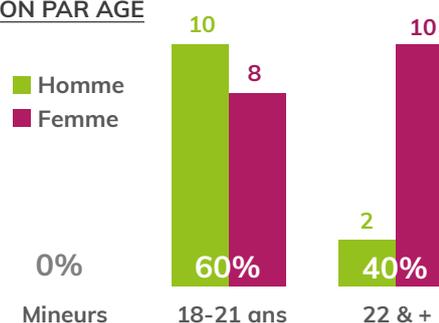
- (Re)Prendre confiance en soi,
- Développer son autonomie au regard de la recherche d'information et la recherche d'emploi,
- Savoir se présenter, présenter ses atouts lors d'un entretien de recrutement,
- Améliorer ses outils de recherche d'emploi : CV et lettre de motivation,
- Adapter sa posture, sa tenue vestimentaire pendant l'entretien,
- Se confronter à des personnes représentant le monde de l'entreprise et ses exigences,
- Améliorer la communication orale ; la syntaxe, le français, l'argumentaire.
- Désacraliser la fonction de chef d'entreprise pour que le jeune développe une plus grande confiance,
- Ouverture sur le réseau.



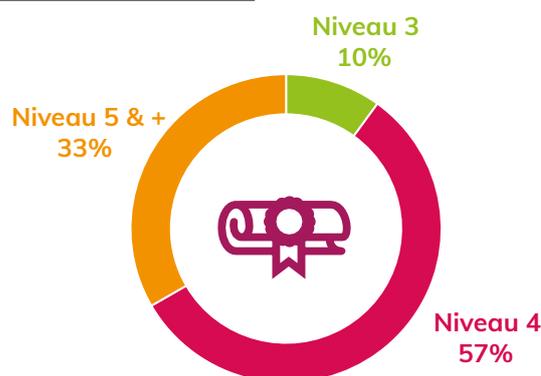
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



Les résultats

Sorties positives des filleul(e)s dont la fin d'accompagnement parrainage a eu lieu en 2023.

Nbre de filleuls entrés en 2022 et sortis en 2023	Nbre de filleuls entrés en 2023 et sortis en 2023	Total des sorties dans l'année	Total des sorties positives en 2023
18	19	37	14

Situation emploi :

Environ 40% des jeunes sont en sortie positive dont 85,7% ont une solution liée à l'emploi. Parmi eux, 50% sont en apprentissage et 33,3% ont signé un CDD de moins de 6 mois.

L'accompagnement a permis aussi à certains jeunes de rebondir vers d'autres projets professionnels ou d'intégrer une formation.

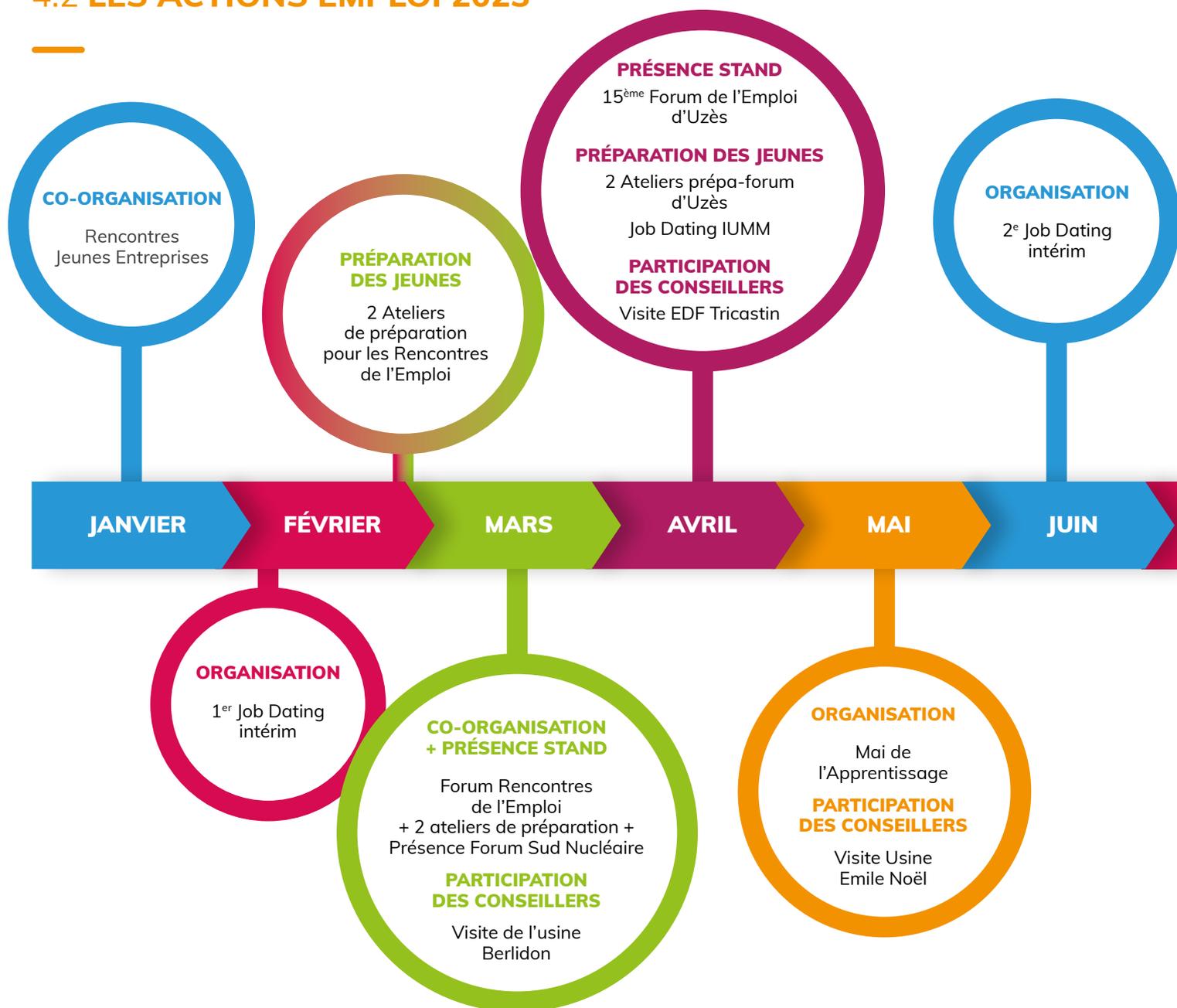
4. ACTIONS

4.1 LA PLATEFORME EMPLOI

La Plateforme Emploi, c'est :

- › Un service facilitateur pour l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale concernant la collecte et la diffusion des offres d'emploi et leur suivi,
- › La gestion de notre Application mobile liée à l'emploi « SHAKER »
- › La maîtrise et promotion de tous les types de contrats aidés, droit commun ou alternance,
- › L'organisation de manifestations spécifiques « Emploi »,
- › La connaissance des entreprises pour la mise en relation ou la recherche de PMSMP,
- › La création et le maintien du lien avec les acteurs directs du marché de l'emploi, agences d'intérim, Pôle Emploi, collectivités et entreprises,

4.2 LES ACTIONS EMPLOI 2023



- › La coopération avec les entreprises :
 - Aider au choix du contrat, repérer les aides dont l'entreprise peut bénéficier et faciliter les démarches administratives,
- › Des actions de recrutement :
 - Présence sur les forums emploi et saisonniers,
 - Organisation de Jobs Dating,
 - Participation à la semaine de l'industrie,
 - Organisation de visites d'entreprises,
 - Mise en place d'actions spécifiques emploi.
- › Un partenariat avec :
 - Pôle Emploi,
 - Les agences de l'emploi,
 - Les groupements d'employeurs : GEIQ, GRISBI, CYCLIUM,
 - Les CFA et centres de formation régionaux,
 - Les entreprises dont les grands comptes avec le réseau national des MLJ.

C'est aussi :

- **16 Suivis des contrats d'apprentissage** de la mairie de Bagnols sur Cèze, tous les 3 mois.
- **27 Suivis des contrats d'apprentissage** de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, 2 fois par an.
- **6 Suivis de contrats aidés.**
- **18 Ateliers Club emploi à Bagnols-sur-Cèze :** 60 inscrits, 35 présents (58%).
- **8 Ateliers Club emploi à Uzès/Remoulins :** 37 inscrits, 16 présents (43%)
- **67 Ateliers spécifiques CEJ :** Mise à jour des compétences et Simulation entretiens.

ORGANISATION

Action « Trouve ton Job en station »
(multiples ateliers TRE + journée de recrutement)

PARTICIPATION JEUNES

Visite PURPLE CAMPUS
Visite Villages Clubs du Soleil
Visite AFPA

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

ORGANISATION

Job Dating
Apprentissage

ORGANISATION

3^e Job Dating intérim
Forum Albertville

4.3 ERASMUS – PROJET « PARTIR POUR MIEUX REVENIR »

9 JEUNES ACCOMPAGNES PAR LES MISSIONS LOCALES DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ET ALÈS ONT PRIS LEUR DESTIN EN MAIN ET SONT PARTIS À KALAMATA EN GRÈCE PENDANT 4 SEMAINES POUR EFFECTUER DES STAGES EN ENTREPRISE.

Les stagiaires ont réalisé leur projet dans les secteurs de la vente, de la réception hôtelière, de la protection animalière. Ce projet a été entièrement financé par le programme Erasmus + et la Région Occitanie et mis en place par la Maison de l'Europe de Nîmes, la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège et la Mission Locale Alès Pays Cévennes. Pendant les deux mois précédant le départ, les jeunes ont eu l'occasion de participer à une formation, comprenant l'apprentissage interculturel et linguistique organisée par la Maison de l'Europe.

Une visite préparatoire des professionnels de la Maison de l'Europe de Nîmes et de la Mission locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, a eu lieu du 23 au 26 Octobre 2023 pour rencontrer les employeurs ainsi que l'association K.A.N.E qui accueillera les jeunes sur place, à Kalamata. Ils ont également fait une visite des différents logements afin de sécuriser au mieux le projet.

Les jeunes sont partis du 19 Novembre au 17 Décembre 2023. Outre le voyage, l'hébergement et la restauration qui sont pris en charge, nos partenaires grecques proposent également un programme culturel permettant aux stagiaires de découvrir Kalamata mais aussi Athènes pendant leur séjour de 4 semaines.

Le 21 Décembre 2023, nous avons organisé une réunion de bilan avec les participants et nous avons remis les certificats Europass Mobilité.

Les prochaines destinations prévues par la Mission Locale :

- > Berlin (Allemagne) au mois d'Avril 2024.
- > Prague (République Tchèque) au mois de Novembre 2024.



Témoignage de Maelie suite à son départ à Kalamata en Grèce du 18/11/2023 au 17/12/2023

« En Novembre 2023, j'ai participé à mon premier stage Erasmus + à l'étranger, à Kalamata en Grèce. J'étais très excitée et heureuse à l'idée d'y aller.

J'ai fait mon stage dans une épicerie fine et c'était une très bonne expérience. Parmi les clients, il y avait des locaux (grecs) ainsi que des touristes étrangers, principalement anglais, allemands, néerlandais, français, belges et italiens.

Ce séjour m'a permis de visiter des musées et de nombreux monuments. J'ai été émerveillée par la beauté de l'architecture grecque.

J'ai également goûté plusieurs spécialités grecques comme par exemple les loukoums, les melomakaronas et la moussaka.

A mon retour en France, j'ai obtenu mon certificat de stage Erasmus +.

C'était une superbe expérience et si c'était à refaire, je le ferai ! »

4.4 L'ACTION POLITIQUE DE LA VILLE – PUBLIC QPV

13% DES JEUNES ACCOMPAGNÉS HABITENT EN QUARTIERS RECONNUS POLITIQUE DE LA VILLE.

Actions proposées :

Territoire du Gard Rhodanien (Bagnols-sur-Cèze et Pont-saint-Esprit)

- Orientation, préparation et accompagnement sur les forums,
- Découverte des métiers en réalité virtuelle.

Territoire de l'Uzège (Uzès)

- Découverte des métiers en réalité virtuelle.

Orientation, préparation et accompagnement sur les forums :

Réalisation de divers ateliers particulièrement sur de l'orientation/mise en relation et TRE afin d'informer, préparer et accompagner les jeunes sur des manifestations et actions liées à l'emploi, forums du Pont-du-Gard et Uzès, forum Jobs d'Hiver, 2 actions de recrutement agences d'intérim, 2 actions apprentissage, visites d'entreprises, rencontre IUMM, forum Sud Nucléaire...

« Les Métiers en Réalité Virtuelle » :

Durant l'année 2023, des ateliers découverte des métiers à l'aide des casques à réalité virtuelle ont été réalisés sur Uzès et Bagnols-sur-Cèze.

Des ateliers ont été proposés aux jeunes sur Bagnols-sur-Cèze et sur Uzès.

La méconnaissance des métiers peut parfois limiter les jeunes dans leur choix professionnel. Pour les aider à se projeter, nous leur avons fait découvrir les casques de réalité virtuelle dans lesquels ils ont pu découvrir des métiers de façon ludique, se rendre compte des missions et conditions d'exercice...

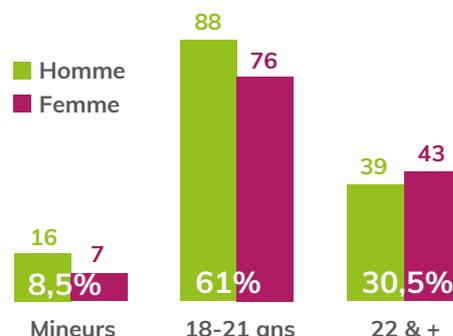
Les ateliers ont permis aux jeunes de s'immerger dans des métiers qu'ils ne connaissent pas vraiment. Ils ont ainsi pu découvrir des secteurs qu'ils ne connaissaient

pas ou peu comme les énergies renouvelables, l'agroalimentaire ou encore l'industrie.

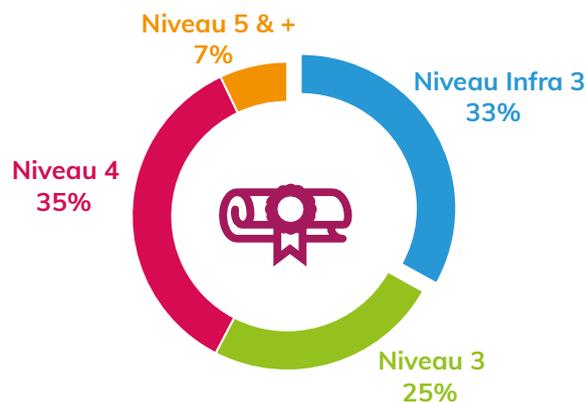
Les jeunes ont pu se projeter dans le monde professionnel, avoir une idée plus concrète des métiers et envisager une orientation.



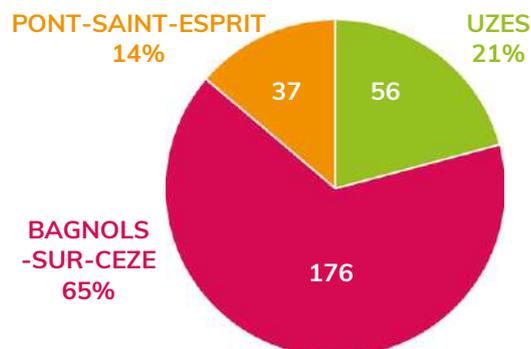
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR VILLE



5. LA VIE QUOTIDIENNE

5.1 DOMAINE SOCIAL

La Mission Locale intervient sur :

Aides financières :

Informations sur les diverses aides existantes, légales et extra légales, montage des dossiers, FAJ, Aide à la Complémentaire Santé, Présentations des modalités, critères et procédures d'aide. Evaluation et simulation des montants d'Allocation Logement, des bourses sanitaires et sociales, des primes d'activités.

Gestion budgétaire :

Un travail est effectué à partir de tableaux sur l'équilibre des ressources et des dépenses, notion de reste à vivre lorsque les charges « obligatoires » sont réglées et travail sur la priorisation des dépenses et échelonnement des dettes.

Aides alimentaires :

La seule possibilité d'aide pour les besoins alimentaires (considérés comme de l'urgence vitale) est l'orientation vers des associations caritatives sur Bagnols, l'Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, le Logis du Soleil (Pont-Saint-Esprit), la Croix Rouge, le Secours Populaire et la MAS.

Le logement :

Accès au logement, informations sur les diverses aides légales (FSL Accès, CAF, Loca Pass), CHRS hébergement d'urgence via le 115 pour des jeunes qui sont en rupture d'hébergement. Quel budget prévoir pour entrer dans un logement ? Les différents moyens de trouver un logement, différence entre parc social et privé, logement autonome/Foyer de jeunes travailleurs, logement intergénérationnel, co-location...

Accès aux droits/santé :

Droit et affiliation à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou MSA et Aide à la Complémentaire Santé, informations sur les mutuelles, informations sur les droits/ accidents de travail et indemnités journalières et accompagnement vers les Bilans de Santé au centre d'examen de Santé d'Alès.

Les bons carburants :

C'est une solution de dépannage proposée par la Mission Locale pour les jeunes ayant trouvés un emploi, n'ayant pas la possibilité de mobiliser l'Aide à la Mobilité pour la Reprise d'un Emploi de Pôle Emploi et qui ont une rémunération inférieure à 475 euros.

Pour en bénéficier le jeune doit nous fournir un contrat de travail afin de justifier la demande.

EN 2023, 6 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 10 BONS CARBURANTS

5.2 POINT ÉCOUTE / TÉMOIGNAGE ACCOMPAGNEMENT

Témoignage d'un accompagnement au Point Ecoute

« Suite à une orientation par une conseillère, un jeune est reçu au Point Ecoute, avec de lourdes difficultés notamment psychoaffectives et relationnelles. Sa forte anxiété et une certaine méconnaissance de soi avaient tendance à le freiner dans ses démarches et dans son épanouissement professionnel et personnel. Sa demande était de travailler sur l'estime de soi, la confiance en soi mais aussi sur son projet professionnel. En cotravaillant avec la conseillère qui l'accompagnait, le dispositif du Point Ecoute a pu également entamer un réel travail psychologique sur plusieurs thématiques notamment l'histoire de vie, l'enfance, les relations familiales, affectives ou bien les schémas inconscients répétitifs afin que le jeune puisse trouver ses solutions et mieux comprendre ce qu'il traversait. Après plusieurs entretiens sur son histoire de vie, un travail sur la connaissance de soi a été élaboré afin de favoriser l'estime de soi et qu'elle tende à être juste. Le jeune a ensuite intégré, suite à son accompagnement avec sa conseillère une formation Projet Pro, qui fut fructueuse car les profils du commercial ou du social ont été mis en exergue au travers des différents tests passés. Ces résultats allaient de pair avec ce qui était verbalisé durant les entretiens psychologiques et confirmaient son idée de projet professionnel : s'orienter dans la vente. Il commença dès lors un titre professionnel vente-conseil tout en continuant les entretiens du Point Ecoute qui lui permettaient de déposer verbalement sur des problématiques périphériques mais tout aussi importantes en lien avec des implications familiales, relationnelles ou intrapsychiques.

Le Point Ecoute l'a alors accompagné dans ses questionnements, ses réflexions, ses doutes et ses craintes. Le cadre suffisamment sécurisant lui a permis de prendre confiance et d'avancer en harmonie avec ses valeurs profondes et ce qui était important pour lui. Au fur et à mesure, le jeune accompagné acquérait de la confiance tout en prenant conscience que les situations désagréables ou les obstacles étaient parfois inévitables mais qu'ils étaient là pour lui faire comprendre que c'est un aussi grâce au franchissement de certaines difficultés qu'il pourra savourer ses réussites, en ayant les outils pour y arriver : gestion des émotions, gestion du stress, pratiquer une activité sportive, avoir un entourage sain et sécurisant, etc. Ce jeune est maintenant diplômé et a déménagé dans un autre département, là où il exerce son métier et a pu s'émanciper. »

5.3 POINT ÉCOUTE JEUNES / GENERATION SANTÉ

EN 2023, 111 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 284 ENTRETIENS.

Le parcours de vie, l'entourage familial et le vécu scolaire participent à la construction de la personnalité et des façons d'être d'un individu. L'arrivée sur le marché de l'emploi représente sou-

vent la première confrontation avec le mur de la réalité et les réactions sont diverses et pas toujours adaptées. Un travail sur la prise de conscience de ses freins, peurs, contradictions, manque de confiance en soi est essentiel pour regagner en estime de soi et avancer dans l'univers de l'entreprise comme dans la vie.

Le Point Ecoute, en abordant à la fois les aspects personnels et professionnels, apporte une véritable aide aux jeunes pour faire face aux multiples problèmes auxquels ils se confrontent. Les aspects « mal être psychologique » et aide à l'insertion sont véritablement intriqués. Le point écoute constitue donc un outil spécifique adapté aux besoins des jeunes sur leur parcours d'insertion professionnelle tout en prenant en compte le mal être et la spécificité des problèmes rencontrés dans cette tranche d'âge.

Il complète le travail réalisé par les conseillers Mission Locale et vient renforcer le dispositif des missions locales pour amener les jeunes vers l'insertion et l'emploi. Cette approche multidisciplinaire permet de soutenir les parcours d'insertion des jeunes en difficultés. Ce sont ces mêmes jeunes qui deux ou trois ans plus tard auront acquis savoir être et capacités à entrer dans le monde du travail.

Le point écoute est animé par Anaïs BOILLOT, Psychologue de la Mission Locale.

5.4 LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

17 DEMANDES DONT 14 ONT ÉTÉ ACCORDÉES

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'aide financière mis en œuvre par le Conseil Départemental.

5.5 LA PLATEFORME MOBILITÉ

C'est un partenariat mis en place en 2022 avec la Plateforme Mobilité portée par l'association PEPS.

Cette Plateforme Mobilité propose un diagnostic mobilité et un accompagnement sur :

- › Les moyens de transport à disposition,
- › Les modalités pour passer le permis,
- › Des ateliers de préparation à l'examen du Code,
- › La location de voiture ou de scooters électriques.

En 2023, les permanences de la conseillère de la plateforme mobilité se sont interrompues à partir du mois de juin, pour cause d'arrêt maladie et ont repris en décembre avec M. Yanis MOHAMED.

5.6 RENCONTRES GOURMANDES

Deux «rencontres gourmandes» ont été organisées à l'office des entreprises de Bagnols en 2023.

L'objectif de ces ateliers est de rencontrer les jeunes et professionnels d'autres missions locales du Gard, en particulier celles de Petite Camargue et de Nîmes.

Ces rencontres sont organisées avec la diététicienne Nathalie THIÉBLEMONT. Elles ont lieu autour de la préparation et de la dégustation d'un repas.

5.7 LE PARCOURS SANTÉ / ARS CPOM

Le Parcours Santé, en partenariat avec la Sécurité Sociale, propose aux jeunes un rendez-vous afin de permettre la mise à jour des droits de santé (affiliation à la Sécurité Sociale, aide à la complémentaire santé....) avec la CPAM de Bagnols sur Cèze et aussi proposer un Bilan Santé complet au Centre de Soins d'Alès, le déplacement, l'accompagnement et le repas du midi sont pris en charge par la MLJ.

9 BILANS DE SANTE ONT EU LIEU POUR 37 JEUNES

Ateliers Cuisine :

En 2023, les ateliers cuisine se sont déroulés au Lycée Professionnel Sainte Marie.

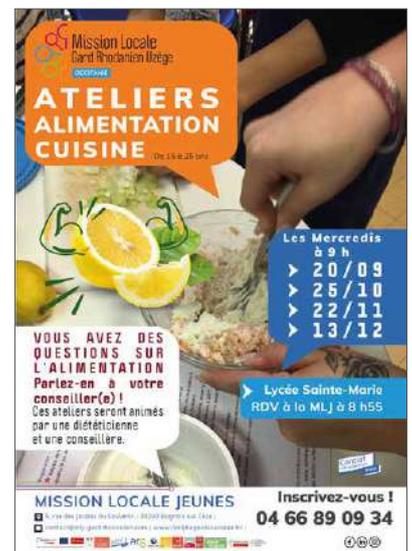
L'objectif de ces ateliers, animés par une diététicienne, est de donner envie aux jeunes de cuisiner en leur donnant des informations sur l'alimentation équilibrée.

12 ATELIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR 64 JEUNES.

Ateliers Sport :

En partenariat avec le centre de formation 16/30 Formation, des ateliers sport sont animés par des stagiaires en formation BPJEPS auprès de jeunes suivis en Mission Locales, afin de créer du lien, améliorer la capacité à aller vers les autres, diminuer le stress et améliorer l'image de soi.

18 ATELIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR 125 JEUNES.



6 . PARTENARIATS

6.1 L'ÉDUCATION NATIONALE

Le partenariat entre l'Education Nationale et la Mission Locale vise à favoriser le maintien au sein du système de formation initiale, à informer les jeunes sur les réalités de la recherche d'emploi sur notre bassin et à limiter le temps d'errance à la sortie du système scolaire.

6.1.1 LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

Sa mise en œuvre a pour objectif de :

- › Connaître et suivre le devenir scolaire ou professionnel des élèves récemment sortis du système scolaire,
- › Repérer précocement les élèves en risque de sortie prématurée et sans qualification,
- › Activer les mesures d'accompagnement nécessaires à la solution des difficultés repérées.

La permanence de la MLDS se situe au Lycée Albert Einstein de Bagnols-sur-Cèze. Les conseillers de la Mission Locale font des orientations en adressant par mail, une fiche de liaison ou en téléphonant à Madame BOFF, Intervenante Education Nationale, pour exposer la situation du jeune repéré en difficulté.

6.1.2 RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

A la rentrée 2023, dans la continuité des missions de lutte contre le décrochage et l'obligation de formation pour les 16/18 ans, la mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels a eu lieu avec :

- › Ambition Emploi : Pour les élèves qui sortent du lycée sans solution d'emploi ou de poursuite d'études.
- › Tous droits ouverts : Pour les élèves présentant des risques de décrochage.

Son objectif :

Sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au Lycée Professionnel.

Pour Qui ?

Des élèves volontaires non engagés dans un emploi ou parcours de formation issus des sessions Bac Pro, CAP, BM ayant obtenu ou non leur diplôme.

Comment ?

La Mission Locale devient acteur dans l'élaboration du parcours de l'élève et travaille étroitement avec le référent désigné dans l'établissement scolaire. Lors de la première rencontre avec l'élève, les représentants, la MLDS et le CIO, la convention est signée.

Au total, 2 conventions signées pour Ambition Emploi en 2023.

6.2 LES CHANTIERS D'INSERTION ET ÉDUCATIFS

6.2.1 LES CHANTIERS D'INSERTION

Les chantiers d'insertion sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique. Ils sont conventionnés par l'Etat et ont pour objet l'embauche, par des actions collectives, de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ce dispositif nécessite un agrément délivré par le Pôle Emploi. Les chantiers organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et une insertion professionnelle durable. Les chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles.

Un contrat peut durer entre 4 à 6 mois (possibilité d'être reconduit) sur un temps hebdomadaire de 26h/semaines, il prévoit une formation professionnelle pour valider un Titre Professionnel. L'employeur doit aussi permettre aux jeunes de faire un bilan de santé, de passer le SST ainsi que le certificat CléA.

Exemples de chantiers réalisés en 2023:

- › Construction d'un muret dans la commune de St Génies de Comolas
- › Réhabilitation du lavoir de la ville de St Victor de Lacoste.

6.2.2 LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

En 2023, 3 chantiers éducatifs se sont déroulés sur Bagnols-sur-Cèze et ont été financés par la Mairie de Bagnols-sur-Cèze.

Au total, 14 jeunes bagnolais âgés de 16 à 25 ans ont pu bénéficier du chantier éducatif. Parmi eux, 12 jeunes hommes et 2 jeunes femmes dont 4 sont issus des QPV.

Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée de 3 semaines proposé par l'association Passe-Muraille dont les missions comprenaient des travaux de peinture et de petite maçonnerie.

Dans le cadre du chantier éducatif, les jeunes ont pu bénéficier d'un bilan de santé, d'un atelier avec l'AAF (Association Addiction France), d'une visite de l'Epide à la Grand Combe. Ils ont également participé à un atelier au sein de la Mission Locale où ils ont pu échanger avec un Conseiller en insertion qui leur a présenté l'ensemble de l'offre de service que propose la Mission locale.

Pour rappel, les objectifs du chantier pour les jeunes sont les suivants :

- › Acquérir de l'autonomie
- › Être rémunéré
- › Découvrir ses capacités
- › Se situer dans le temps (respecter les horaires, acquérir une régularité dans le travail)
- › Comprendre les consignes
- › Prendre des responsabilités
- › Apprendre à travailler ensemble (échanger avec l'encadrant du chantier, les jeunes)

6.3 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN ET LA MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE



Des conventions avec la Mairie de Bagnols-sur-Cèze et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ont été instaurées depuis plusieurs années dans le cadre des besoins de recrutement des collectivités.

Ce partenariat effectif vise à optimiser les candidatures, faciliter la contractualisation, accompagner durant l'emploi et préparer la sortie des jeunes en contrat aidé vers un emploi durable.

Cet accompagnement s'adapte au rythme des contrats conclus par les collectivités en tenant compte de l'évolution des métiers et formations. En effet, les métiers représentés se sont diversifiés et de nombreux services sont concernés : multi-accueil, petite enfance, écoles, espaces verts, bâtiment, eau et assainissement, RH, informatique, communication, social... Les jeunes alternants présentent une pluralité de profils quant à l'âge et aux niveaux de diplômes préparés allant du CAP au Master 2.

À cet effet, la Mission Locale Jeunes intervient lors de :

- › La prise de l'offre, en lien avec Pôle Emploi : analyse du poste, formulation du projet, dépôt de l'offre d'emploi.
- › La sélection des candidats : présélection selon les critères et prérequis indiqués, définition d'un projet avec chaque candidat, participation au jury de recrutement.
- › Entretiens, durant le déroulement du contrat de travail avec suivi du projet et remédiation si nécessaire.
- › Un point formel entre le service Ressources Humaines, le tuteur, le jeune et la Mission Locale Jeunes avant la fin du contrat afin d'envisager la suite du projet professionnel et faire le bilan.

6.4 LE COLLECTIF, GRISBI, CYCLIUM



La collaboration pertinente entre la Mission Locale et les groupes d'employeurs du Gard Rhodanien, tels que « GRISBI et le COLLECTIF » impulsée par le service de Développement Economique de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et l'Office des Entreprises est une force nécessaire pour faciliter nos missions.

Le rapprochement pertinent avec notre plateforme Emploi, service à la disposition des employeurs concernant leurs besoins, vise à faciliter et améliorer les conditions de recrutement et l'accès aux mesures pour l'emploi. et bien sûr sur la facilitation d'exécution de périodes de stage de découverte ou d'immersion au sein des entreprises de notre territoire pour les jeunes de notre Mission Locale.

Nous travaillons autour de l'alternance, des besoins de recrutements, particulièrement sur les métiers en tension et les besoins de formation sur notre territoire.

Cette collaboration permet des partenariats sur des actions communes sur la découverte des métiers propre à notre territoire, de promotion de profil et de recrutement ainsi qu'une présence et une collaboration sur les salons Emploi - Formation du Gard Rhodanien.

6.5 HANDIWORK



4 jeunes ont été accompagnés dans le cadre d'Handiwork en 2023.

Ce dispositif permet à un public en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise afin d'y acquérir des compétences professionnelles. Un formateur HANDIWORK, spécialiste du métier de l'entreprise d'accueil et de l'accompagnement de travailleurs handicapés forme en situation réelle de travail.

L'entreprise Weldom a accueilli les 4 stagiaires de la MLJ sur une session de 6 heures par semaine étalées sur 8 semaines et ponctuées d'un bilan intermédiaire et final. Les jeunes ont pu découvrir un secteur d'activité, un métier, valider un projet professionnel, acquérir et développer des compétences, se découvrir des potentialités et gagner en autonomie. Ils ont été très satisfaits de cette expérience.

Au terme de ce stage, une jeune a effectué une PMSMP en autonomie avant d'être embauchée pour un contrat de 6 mois.

Une autre action a été menée au sein du Mac Do d'Uzès. Le jeune accompagné par la Mission Locale a signé par la suite un CDI au sein de l'entreprise.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom :
MISSION LOCALE JEUNES du GARD
RHODANIEN UZÈGE

Siège :
5, rue des Jardins du Souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
GARD (30)

Territoire :
7 cantons : Bagnols-sur-Cèze, Lussan,
Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure,
Uzès et une partie de Saint Chaptès.

Structure juridique :

Association loi 1901

Date de création :

31 janvier 1990

Numéro de déclaration

au Journal Officiel :

N° 12 – 21 mars 1990

Numéro d'association :

N° W 30200 1115

Adresse postale :

B.P. 21040

30201 BAGNOLS-SUR-CÈZE Cedex

Téléphone :

04.66.89.09.34

E-Mail : contact@mlj-gardrhodanien.com

Site : www.mlj-gardrhodanien.com

Commissaire aux comptes :

FIDUCIAL AUDIT Marseille

Ministère du Travail :

Préfet de Région Service de la DREETS

Instance Nationale de concertation : le

CNML

Instance Régionale de Coordination :

l'ARML

1 ^{er} Collège (11 membres)	
M. BAYART, Vice-président délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Président	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
M. CAZORLA	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme HERBÉ	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme FOND-THURIAL	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme GALINY	Communauté de Communes Pont du Gard,
M. GILLES	Communauté de Communes Pont du Gard,
Mme FABIE	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
Mme MARINOPOULOS	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
Mme GOMIS	Mairie de ROQUEMAURE
M. SCORSONE	Conseil Départemental du Gard
Mme LAPEYRONIE	Conseil Régional OCCITANIE

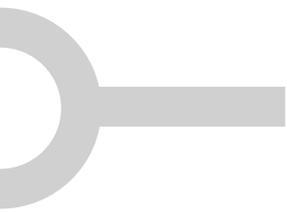


2^{ème} Collège (5 membres)	
Mme REVOL, DDETS, Nîmes	
Mme MARTIN, Directrice CIO, représentant l'Inspection d'Académie	
Mme. TUFFERY, Directrice, Pôle Emploi,	
Mme POILLEUX, Directrice Adjointe UTASI UGR, DGADS Conseil Départemental du Gard	
M. le Représentant des services du Conseil Régional, désigné par Madame la Présidente du Conseil Régional	

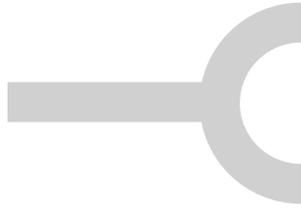
3^{ème} Collège (6 membres)	
M. le représentant des services	CHAMBRE D'AGRICULTURE
Mme BOISDET MAUGER	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Mme HETTIGER	CHAMBRE DES METIERS DU GARD
M. DOUREL	C.F.D.T.
M. LESCURE	C.G.T.
M. MELENCHON	UPE 30

4^{ème} Collège (5 membres)	
M. DURAND, Trésorier	LION'S CLUB Bagnols-sur-Cèze
Mme CHARBONNEL	AGIR abcd Bagnols-sur-Cèze
Mme MARINHO	IRFA Nîmes
M. HONORIN	16/30 Formation
Mme NEGRE	Campus des Métiers





A series of horizontal dotted lines for writing notes.



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Restez connecté

 **MLJ Gard Rhodanien Uzège**

 **mljbagnolssurceze**

 **mlj-gard-rhodanien-uzège**



Application «**SHAKER TRENTE ET UN**»
(offres d'emploi dans la région)

SITE INTERNET :
www.mlj-gardrhodanien.com

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège ♦

5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

